

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1702 - 23 février 2001 - prix : 9F

Élections municipales

**Les travailleurs
doivent exiger
une autre
politique**

Réfugiés kurdes d'Irak

**Les conséquences d'une situation créée
par les puissances impérialistes** (pages 8 et 9)



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Carence de logements sociaux
 - Emplois précaires dans les collectivités locales
 - Accidents répétés à la CPCU
- 5 - Eau privatisée au détriment des usagers
- 7 - Record de créations d'emplois... précaires et mal payés
 - Acier en fusion, emplois qui fondent
 - Sécurité des convoyeurs de fonds
- 12 - Chirac au Salon de l'agriculture
 - Chartres: fermeture de classes

Tribune

- 6 - «Union sacrée» Sharon-Barak... et Arafat, contre les Palestiniens

Politiciens

- 6 - Les Verts n'en finissent pas de mûrir

Réfugiés

- 8 - Les politiciens français et l'affaire des réfugiés kurdes
 - Kurdistan irakien: situation inextricable créée par l'impérialisme
- 9 - Bombes américaines pour le peuple irakien

Hôpitaux

- 10/11 - Restructurations hospitalières: rentabilité aux dépens de la santé

Dans les entreprises

- 12 - La Poste - Boulogne (Hauts-de-Seine)
- 13 - RVI - Vénissieux Saint-Priest (Rhône)
 - Hispano-Suiza
- 14 - LU-Danone - Ris-Orangis (Essonne)
 - Chloralp - Pont-de-Claix (Isère)
- 15 - Mines de potasse d'Alsace (région de Mulhouse)

Lire

- 15 - L'Insoumis d'A. Serfaty et M. Elbaz

Europe

- 16 - Parlement européen

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES de soutien aux listes Lutte Ouvrière aux élections municipales, avec Arlette LAGUILLER

• ROUEN

avec Gisèle LAPEYRE
Vendredi 23 février
à 20 h 30
Halle aux Toiles

• MARSEILLE
avec Sylvie MOYEN
Samedi 24 février
à 15 heures

Salle le Château-des-Fleurs
16, bd Michelet
Métro Rond-Point-du-Prado

• LILLE

avec Nicole BAUDRIN
Lundi 26 février
à 20 heures
Salle du Gymnase
Place Sébastopol

• CREIL

avec Raymond HALLARD,
Daniel REMOND
et Roland SZPIRKO
Mardi 27 février
à 20 h 30
Cinéma Univers
36, rue Jules-Uhry

• LE MANS

avec François GARCIA
et Yves CHEERE
Mercredi 28 février
à 20 heures
Salle des Concerts
56, rue du Port
(près de la médiathèque)

• GRENOBLE

avec Roland CALMEL
Jeudi 1^{er} mars
à 18 h 30
Alpexpo - tram ligne A -
arrêt Alpexpo

• PARIS

Vendredi 2 mars
à 20 h 30
Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor
à Paris (5^e)
Métro :
Maubert-Mutualité

• MONTBÉLIARD

avec Christian DRIANO,
Marie-France ROCHE,
Gérard BELOT
Dimanche 4 mars
à 15 h 30
au cours de la fête de
LUTTE OUVRIÈRE
à la Halle polyvalente

• RENNES

avec Raymond MADEC,
Josette GRIMAUD,
Jean-Pierre GAUDIN
Lundi 5 mars
à 20 h 30
Salle de la Cité,
rue Saint-Louis

• TOURS

avec Etienne CHERBLANC,
Jean-Jacques PRODHOMME
et Michel DEGUET
Mardi 6 mars
à 20 h 30
Salle polyvalente des Halles
Place Gaston-Pailhou

• LYON

avec Marie-Christine PERNIN
Mercredi 7 mars
à 20 h 30
Mairie du 6^e
Salle Victor-Hugo
33, rue Bossuet
(métro Masséna)

• CLERMONT-FERRAND

avec Daniel SEGUY
Jeudi 8 mars
à 20 h 30
Maison du Peuple
Place de la Liberté

• TOULOUSE

avec Robert ROIG,
Michèle PUEL et
Anne-Marie LAFLORENTIE
Vendredi 9 mars
à 20 h 30
Hall 8, Parc des Sports
(face au Stadium)

AUTRES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

LES LILAS (Seine-Saint-Denis)
avec Dominique PETITJEAN
Jeudi 22 février
à 20 h 30
Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté

PANTIN (Seine-Saint-Denis)
avec Armonie BORDES
Vendredi 23 février
à 19 h 30
Salle André-Breton
25 ter, rue du Pré-Saint-Gervais
Métro Hoche

VILLEPINTE

avec Gérard CHAUVIN
et Chantal DEMAY-MEJIAS
Samedi 24 février
à 17 h
Salle «Vert Galant Anciens»
(derrière le collège Jean-Jaurès)

LES MUREAUX (Yvelines)
avec Alain LUGUET
Samedi 24 février
à 18 h 30
Espace de quartier de Bècheville
(près de l'hôpital)

COLOMIERS (Haute-Garonne)
avec Michèle PUEL
et Jacqueline SANTI
Mercredi 28 février
à 20 h 30
Centre associatif, salle n° 5
Place du Cantal

ARGENTEUIL (Val-d'Oise)
avec Patrice CRUNIL
et Michel BRETON
Samedi 3 mars
à 19 h 30
Salle Jean-Vilar
Boulevard Héloïse

DRANCY

avec Idilio VALDENEBRO
et Isabelle COUFFIN-GUERIN
Mercredi 7 mars
à 20 h 30
(Salle Roger-Petien, rue Roger Petien
Quartier de la mairie, près de la Cité
Vaillant-Couturier, dans le centre
médico-sportif)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'avidité de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi l'éloignement des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'impérialisme qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 03 93 est une SAFL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 14000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Reto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 095.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	560 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: _____
PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____
CODE POSTAL et VILLE: _____
COMPLÈMENT D'ADRESSE: _____
Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE -
LUTTE DE CLASSE, pour une durée de: _____
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de: _____
Règlement: _____
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de
MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON,
CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 19 février 2001

LES TRAVAILLEURS DOIVENT EXIGER UNE AUTRE POLITIQUE

■ La portée des élections municipales du 11 mars prochain dépasse de beaucoup les problèmes de la gestion communale car il est évident que les partis de droite, comme ceux de la gauche gouvernementale, utiliseront les résultats de ces élections pour en tirer des conclusions à l'échelle nationale.

Si la droite progressait à l'issue de ce scrutin, elle ne manquerait pas d'affirmer que la population désire son retour au gouvernement, pour y continuer la politique qui a été marquée, entre autres choses, par les premières attaques contre la retraite à soixante ans sous le gouvernement Balladur, et par le plan Juppé.

Si c'est la gauche gouvernementale qui l'emporte, elle présentera son succès comme la preuve que la population est satisfaite de la politique menée par Jospin depuis 1997, politique illustrée par des cadeaux fiscaux faits aux entreprises, aux plus riches, et par une loi sur les 35 heures qui a permis au patronat de généraliser l'annualisation du temps de travail et la flexibilité des horaires, ainsi que d'étendre considérablement le travail de nuit (y compris pour les femmes) et les samedis travaillés.

Et si le chômage a un peu reculé ces deux dernières années, cela s'est accompagné d'une augmentation des emplois précaires, des temps partiels non désirés, qui fait que le nombre de travailleurs percevant un salaire inférieur au SMIC mensuel s'est encore accru. En outre, de Michelin à Danone et d'Alstom à Unilever, des suppressions massives d'emplois ont encore été annoncées dans des entreprises pourtant largement bénéficiaires, sans que le gouvernement fasse quoi que ce soit pour s'y opposer.

Pendant ce temps-là, les services publics n'ont cessé de se dégrader, faute de personnel et de matériel dans les hôpitaux, faute d'enseignants dans l'Éducation nationale, du fait des réductions d'effectifs un peu partout. Car on ne peut pas à la fois distribuer des aides et des subventions à des entreprises par ailleurs florissantes, et consacrer

les sommes nécessaires aux services publics.

Durant ces quatre années de gouvernement de la « gauche plurielle », la machine à enrichir encore plus les plus riches en appauvrissant la population laborieuse, a continué à fonctionner comme sous la droite.

Alors, voter pour une municipalité ou une liste solidaire de la « gauche plurielle », quelle que soit la manière dont elle gèrerait la commune, ce serait décerner un satisfecit à ce gouvernement qui se dit de gauche et qui, comme la droite, est avant tout soucieux de défendre les intérêts de la bourgeoisie. D'ailleurs les affaires de toute sorte dans lesquelles sont compromis des ministres ou des anciens ministres qui se disent de gauche montrent combien ces gens-là sont liés de mille manières au monde des possédants.

Depuis des années, l'alternance de la droite et de la gauche gouvernementale au pouvoir ne change rien pour la population laborieuse. Eh bien, il faut un autre choix pour les tra-

vailleurs. Il faut dire que nous exigeons une autre politique :

– la réquisition des entreprises qui font des bénéfices et suppriment des emplois,

– l'arrêt des cadeaux de toute sorte aux grandes entreprises,

– la diminution des impôts payés par les salariés et une taxation accrue des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur les revenus du capital,

– la création des emplois nécessaires dans les services publics et les collectivités,

– la revalorisation des bas salaires, des pensions et des retraites.

C'est pour permettre aux travailleurs de dire cela que Lutte Ouvrière présentera des listes dans une centaine de grandes villes du pays. Et plus les travailleurs seront nombreux à voter pour elles, plus le patronat et le gouvernement devront tenir compte du fait qu'il existe dans le monde du travail des centaines de milliers d'hommes et de femmes décidés à faire que cela change !

Arlette LAGUILLER

Aidez-nous à faire entendre les exigences du monde du travail SOUTENEZ LES LISTES DE LUTTE OUVRIÈRE !

Deux semaines seulement nous séparent maintenant du premier tour des élections municipales, le 11 mars. Dans ces élections Lutte Ouvrière présentera des listes dans au moins une centaine de villes, dont les plus grandes.

Avec ces listes, constituées pour l'essentiel de salariés – ouvriers, employés, techniciens, enseignants... – nous voulons faire entendre une autre voix dans cette consultation électorale surtout marquée par les ambitions politiques des uns et des autres et où les listes de gauche, tout comme celles de droite, cautionnent en fait une même politique au service du patronat. Car ce gouvernement qui se dit de gauche, depuis quatre ans au pouvoir, mène exactement la même politique anti-ouvrière que le gouvernement de droite qui l'a précédé.

Alors, il est important que notre voix se fasse entendre : il est important que les travailleurs qui ne sont pas dupes des prétendues oppositions entre la politique des partis de la gauche gouvernementale et celle de la droite

aient les moyens de faire un geste, de se compter en votant pour des listes exprimant clairement les exigences des travailleurs face à l'arrogance du patronat et des gouvernements à son service.

Ces quinze jours de campagne vont passer vite, et toutes les aides seront les bienvenues pour nous permettre de faire connaître le plus largement possible nos listes et ce qu'elles ont à dire. Il y aura des tracts à distribuer, des affiches à coller, bien sûr. Mais il faut aussi discuter, convaincre, dans son milieu de travail, dans son quartier, parmi ses proches.

Alors, merci d'avance à tous ceux qui veulent nous aider. Ils peuvent prendre contact à l'adresse du journal, mais aussi en s'adressant aux militants de Lutte Ouvrière dans leur entreprise, dans leur ville ou leur quartier, au cours d'une réunion publique, partout là où ils mènent campagne. Il faut faire entendre une autre voix, saisir la possibilité, en votant et faisant voter Lutte Ouvrière, de faire entendre les exigences du monde du travail.



Familles expulsées d'un immeuble insalubre, rue de Belleville, à Paris en janvier 2000.

Logements

UN BILAN DE CARENCE

En France, il manque au moins 600 000 « logements sociaux », d'après la Fondation Abbé Pierre qui a publié son rapport annuel le jeudi 15 février.

En fait, il est toujours difficile de se loger décemment pour une grande partie des familles ouvrières. Deux cent mille familles par an ont recours au Fonds de solidarité logement (FSL), pour pouvoir accéder à un logement ou s'y maintenir. Cent mille sont menacées d'expulsion pour des loyers impayés et les 55 000 logements transitoires et

centres d'urgence sont pris d'assaut. On compte également 850 000 personnes vivant dans des logements inconfortables ou insalubres. Et tout cela, c'est sans compter les travailleurs ou familles ouvrières qui s'entassent à plusieurs dans des logements trop petits ou dans des chambres d'hôtels, soit 580 000 personnes, toujours selon les chiffres de la Fondation.

Pour tous ceux qui ne gagnent même pas le SMIC ou qui ont un emploi précaire, trouver un logement est une véritable gageure car

les propriétaires exigent des garanties financières qu'ils sont incapables de fournir. Sans compter les loyers du secteur privé qui augmentent à un rythme important. Rien que pour ces derniers mois, les loyers ont augmenté de 3 à 4% !

Les pouvoirs publics favorisent de moins en moins la construction de HLM. Les crédits alloués pour leur construction ne sont pas entièrement utilisés : la moitié de l'enveloppe est, selon ce rapport, utilisée. Au rythme de construction actuel, il faudra qua-

rante ans pour atteindre les objectifs fixés par la loi « Solidarité et renouvellement », loi votée en décembre dernier, censée obliger les communes urbaines à faire construire au moins 20% de logements sociaux sur leur territoire. Cela en dit long sur l'intérêt que le gouvernement porte à ce problème qui pourrit la vie de bien des familles.

Le gouvernement, s'il était réellement au service de la population laborieuse, devrait faire construire massivement des logements décents – et pas des loge-

ments « cages à lapins » entassés dans les mêmes banlieues –, bon marché, pour lesquels il ne serait pas nécessaire de laisser le tiers de sa paie, voire plus parfois.

Construire ces logements pourrait créer des emplois. Il faudrait que l'Etat embauche directement pour construire, sans enrichir les intermédiaires, comme Bouygues ou autres.

L'argent, il l'a. Ça n'est qu'une question de choix. Mais il a choisi d'en faire cadeau au patronat.

Aline RETESSE

L'emploi précaire dans les collectivités locales

LE GOUVERNEMENT LE SAIT BIEN, MAIS...

A l'approche des élections municipales et cantonales, des journaux ont rappelé que les communes, cantons, départements et régions (englobés sous le nom officiel de collectivités territoriales) emploient 1,6 million de personnes.

Les agents de ces entités administratives ne sont pas régis par le statut de la fonction publique, et sont donc privés du même coup des quelques garanties que peuvent avoir les fonctionnaires. A cela s'ajoute une précarisation généralisée des emplois proposés. Sur 1,6 million au total, ils sont en effet 140 000 en CES et 400 000 contractuels, soit globalement un tiers sous statut précaire, des plus mal payés dans la majorité des cas.

Bien sûr, certaines communes ont peu de revenus et donc de moyens financiers, à commencer par les plus petites en milieu rural, ou celles qui sont frappées massivement par le chômage, surtout quand l'employeur unique de la région a mis la clé sous le paillason.

Dans de telles communes, employer quelques CES est parfois un moyen, pour la municipi-

palité, de donner un emploi à qui sans cela n'aurait plus rien pour vivre. Sans compter celles, nombreuses, qui doivent recourir à des « volontaires », en les dédommageant comme elles peuvent, ici pour entretenir une école, là pour faire des travaux d'écriture en mairie...

Tout cela est bien connu, et le gouvernement serait mal venu de prétendre l'ignorer. Mais il prétend n'y rien pouvoir, en invoquant la loi de décentralisation promulguée en 1982 par le gouvernement socialiste de Mauroy-Defferre, une loi qui a accru l'inégalité entre les communes les plus riches et les plus démunies.

Bien sûr, c'est un faux prétexte. Personne ne doute que le gouvernement aurait la possibi-

lité de compenser cette inégalité et de donner les moyens aux communes les plus pauvres d'embaucher dans de vrais emplois, rémunérés décemment, tout en interdisant de recourir à des emplois précaires, à commencer par ce qui dépend directement de lui, dans tous les secteurs de l'administration, quels que soient leurs statuts.

Cela, la gauche gouvernementale le pourrait, mais elle ne le veut pas. Depuis près de quatre ans que l'actuel gouvernement est aux affaires, il a multiplié les petits boulots en tout genre dans la fonction publique, et poussé ainsi à la précarisation des emplois exactement comme les patrons du privé.

P.L.

Accidents répétés dans le chauffage urbain parisien

« L'EFFICACITÉ » DU PRIVÉ

Une canalisation du réseau du chauffage urbain parisien (CPCU) a encore explosé. C'est la quatrième fois en moins d'un an : en novembre, dix ouvriers avaient été blessés et quatre étaient morts ; en juillet, un pompier avait été tué. Cette fois, il n'y a eu « que » sept blessés et des dégâts matériels dans le voisinage, des maisons ayant dû être évacuées par leurs habitants.

La CPCU est une filiale de la Lyonnaise des eaux qui se partage, notamment avec Vivendi et Bouygues, l'approvisionnement en eau, le traitement des ordures ménagères et d'autres services municipaux privatisés (éclairage public, entretien de la voirie, cantines des écoles, etc.) dans nombre de villes. Avec une autre spécialité que ce petit monde préférerait voir moins connue du public : l'arrosage des élus,

précisément pour obtenir d'eux la concession de certains services municipaux. On sait que cela atteint d'ailleurs une telle échelle que, mise en cause par la justice dans plusieurs affaires de corruption, la Compagnie générale des eaux a récemment changé de nom pour tenter de le et de se faire oublier en se rebaptisant Vivendi.

Pots-de-vin aux élus, accidents tragiques en série, sur-exploitation du personnel employé par les patrons privés de certains services municipaux, dégradation – course à la rentabilité oblige – des services rendus aux habitants des communes concernées, factures salées pour les administrés... Il faut retirer au privé la gestion et le contrôle de ces services indispensables à la population !

P.L.

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE
À MONTBÉLIARD

Samedi 3 et dimanche 4 mars

Halle Polyvalente
Le dimanche à 15h30,
prise de parole d'Arlette LAGUILLER

Dans les municipalités : L'EAU PRIVATISÉE AU DÉTRIMENT DES USAGERS

Depuis les lois de décentralisation de 1982, la gestion de l'eau relève de la compétence des municipalités et donc des décisions des maires. La privatisation de ces services, déjà bien entamée, s'en est trouvée accélérée et il n'y a plus aujourd'hui qu'un quart de la distribution de l'eau qui soit encore en régie municipale alors que les trois quarts ont été concédés au privé, essentiellement à deux grands trusts : Vivendi (ex-Générale des eaux) pour les deux tiers et la Lyonnaise des eaux pour un tiers.

L'une des raisons du renoncement des municipalités à la gestion en régie est due au fait que l'Etat, dans le domaine de l'eau comme dans les autres, n'a pas donné aux communes les moyens financiers permettant de faire face aux charges qui leur étaient dévolues. Et cela dans une période où la législation, plus stricte sur la qualité de l'eau, exigeait des investissements importants en matière d'épuration, de traitement des eaux usées, de modernisation des réseaux de distribution souvent très vétustes.

La Générale et la Lyonnaise à l'assaut du marché

La Générale des eaux et la Lyonnaise se sont précipitées dans une concurrence acharnée pour convaincre les maires qu'elles allaient les aider si on leur accordait le marché de l'eau. Elles ont pour cela non seulement engagé un personnel nombreux, parmi lequel des anciens élus, pour démarcher les maires, mais elles se sont montrées prêtes à payer cher, très cher pour emporter le marché. Elles ont versé bien sûr des pots-de-vin à des maires ; c'est ainsi qu'Alain Carignon, le maire de Grenoble, a été condamné pour avoir reçu 21 millions de francs de la Lyonnaise des eaux en échange de la concession de l'eau de la ville. Mais bien souvent, c'est au budget de la commune que les trusts de l'eau s'engageaient à apporter une aide substantielle. Ce « droit d'entrée », objet de surenchère entre les deux trusts rivaux, pouvait représenter une vraie fortune ; c'est ainsi que la Générale des eaux a payé jusqu'à 570 millions de francs pour obtenir la concession de l'eau de la ville de Toulouse.

Les concessionnaires promettaient aussi de réemployer le personnel de la commune, garantissaient les emplois et parfois même des revenus réguliers à la commune. D'ailleurs, la Cour des comptes remarque que, malgré leur caractère illégal, les droits d'entrée se perpétuent aujourd'hui encore sous forme d'une « redevance d'occupation du domaine public capitalisé » !

Si des entreprises privées sont prêtes à payer si cher pour emporter un marché, c'est qu'elles le considèrent extrêmement rentable et espèrent bien que les profits qu'elles en tireront seront en rapport avec leur mise de départ. D'ailleurs, dans le cas de l'eau, ce sont les usagers qui payent pots-de-vin et droits d'entrée, ainsi que les profits des compagnies privées, à travers une augmentation des prix de l'eau !

C'est ainsi que depuis 1990, en dix ans, les factures d'eau, en moyenne, ont presque doublé. Mais les disparités sont grandes : les différences de prix vont de 1 à 7, de 5 francs le m³ à près de 35 F ! Et ce sont évidemment les villes qui ont fait appel à des entreprises privées qui ont en moyenne les tarifs les plus élevés.

Certains cas ont fait scandale. Par exemple à Grenoble : en 1999, le tribunal administratif a déclaré illégal le prix que les usagers de la ville avaient payé l'eau depuis la privatisation en 1989 ; à Saint-Etienne, la Ville et la Société stéphanoise des eaux, qui n'est autre qu'une filiale commune de la CGE et de la Lyonnaise, ont été condamnées à rembourser des trop-perçus à des usagers ; dans l'Ardèche, ce sont six cents personnes qui ont refusé pendant des années, à partir de 1992, de payer leur facture d'eau à la filiale de Bouygues qui avait

recupéré le marché de l'eau et augmenté considérablement les prix, etc.

Des profits payés par l'usager

Les trusts de l'eau prélèvent aussi sur l'usager des provisions pour le renouvellement futur des réseaux. Ils font payer à l'avance les travaux futurs et accumulent ainsi de l'argent qui leur rapporte sur les marchés financiers et dont bien sûr les usagers ne profitent pas. Par contre les travaux d'entretien, de renouvellement, de traitement de l'eau, etc., sont faits à minima. Lorsque la concession arrive à terme, il reste parfois des dizaines de millions de « provisions » que l'entreprise gardera avec elle si la concession n'est pas renouvelée ! Auquel cas les usagers auront à payer une deuxième fois pour les travaux qui auraient dû être faits !

Les sociétés privées, recherchant les profits avant tout, n'ont pas investi ce qu'il aurait fallu pour respecter les normes légales de qualité de l'eau. Quatre millions de branchements au réseau public sont encore en plomb, ainsi que les canalisations de quelque dix millions d'appartements, si bien que, selon une enquête de *Que Choisir* d'août 1999, il y a des endroits en France où la teneur en plomb de l'eau du robinet la rend impropre à la consommation. En Bretagne, les eaux polluées aux nitrates ont fait scandale ; la cour d'appel de Grenoble a condamné en avril 1999 la CGE pour avoir distribué dans la Drôme des eaux trop chargées en nitrates, etc.



Vivendi, « une valeur d'avenir ». L'eau pure et bon marché, « des valeurs du passé »...

Qu'à cela ne tienne, les deux trusts de l'eau veulent développer leur activité dans la vente d'eau de source ou d'eau purifiée qu'elles pourront faire payer d'autant plus cher que l'eau du robinet sera... imbuvable !

C'est dire que les municipalités qui ont accepté de concéder le marché de l'eau au privé n'ont pas œuvré dans l'intérêt de la population qui a dû payer beaucoup plus cher pour le même service en contribuant à alimenter un peu plus les profits de quelques grands trusts.

Une tutelle à secouer

Les deux principaux trusts, qui se sont livrés au départ une concurrence acharnée, ont bien su s'entendre pour se partager finalement le marché et racketter la population. Dans bien des villes, ils se sont même associés dans des filiales communes, comme à Lille par exemple où la Société des eaux du Nord, filiale de la CGE et de la Lyonnaise, a emporté le marché de l'eau en 1985 pour trente ans ! A Paris, toutes deux participent à la Société d'économie mixte qui gère la distribution de l'eau et c'est la Générale des eaux qui distribue sur la rive droite pendant que la Lyonnaise distribue sur la rive gauche... !

Les municipalités qui ont tenté de revenir sur des concessions accordées pour vingt-cinq ou trente ans ont eu affaire à forte partie et ont dû payer parfois fort cher pour s'être dédités. Et si par exemple la Ville de Grenoble a obtenu en 1997 l'annulation par les tribunaux de la

concession accordée par Carignon à la Lyonnaise des eaux, il lui a fallu verser quelque 86 millions de dédommagements à celle-ci ! C'est dire que l'expérience a été coûteuse pour la population de la ville. En mars de l'an dernier, le conseil municipal a décidé de remettre la distribution de l'eau en régie municipale.

Les Vivendi et autre Lyonnaise des eaux ont suffisamment racketté la population pour qu'on les exproprie au lieu de leur payer encore des indemnités pour leur faire cesser leur racket. Une municipalité au service de la population ne permettrait pas aux entreprises privées de s'emparer des services publics car ils peuvent être organisés à moindre coût et de façon plus équitable quand ils n'ont pas à assurer, en plus du service aux usagers, des profits à des sociétés privées. Et ce qui est vrai pour l'eau l'est aussi bien sûr pour les ordures ménagères, les transports publics, les cantines scolaires. Ce le serait aussi si la commune prenait en main la construction des logements nécessaires à la population laborieuse.

Mais pour qu'une municipalité soit vraiment au service de la population, il faudrait que ce soit la population elle-même qui prenne en main la vie de la cité et qu'elle ne s'en remette pas au maire, qui a tout pouvoir pour décider de privatiser certains services... mais aussi de les gérer au profit des plus riches, et pas forcément dans l'intérêt de la population laborieuse si celle-ci ne contrôle pas ses élus.

Dominique CHABLIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

« UNION SACRÉE » SHARON-BARAK... ET ARAFAT, CONTRE LES PALESTINIENS

L'élection d'Ariel Sharon n'aura souffert d'aucune contestation quant à son ampleur. Après sa provocation réussie du 28 septembre sur l'esplanade des Mosquées qui relança l'Intifada, cette victoire écrasante sur le travailliste Ehoud Barak confirme un certain durcissement dans le conflit israélo-palestinien. En tout cas, la réputation sanglante du nouveau Premier ministre israélien, responsable indirect mais bien réel du massacre des camps palestiniens de Sabra et Chatila, rend cette interprétation crédible. Parler pour autant de glissement de l'ensemble de la société israélienne vers des positions de guerre totale avec les Palestiniens, serait pour le moins hâtif. Cette élection n'est pas sans conséquences il est vrai, mais pas nécessairement celles qui sont les plus annoncées.

Une victoire moins écrasante qu'il n'y paraît

Il est clair que la campagne de Sharon a su jouer sur les peurs et les préjugés renforcés par l'état de siège qu'il a lui-même contribué à mettre en place. Mais cette percée électorale - 62,4% des voix pour son parti le Likhoud - ne doit pas éclipser l'abstention la plus forte jamais enregistrée, près de 40% en général, et plus de 75% chez les Arabes israéliens. Ces derniers, représentant près de 12% de la population, se sont pour la première fois solidarisés dans les actes avec l'Intifada. Ils l'ont payé avec leur sang, puisque à ce jour 13 d'entre eux sont tombés sous les balles de « leur » propre armée. Ces « Israéliens » ont depuis bien longtemps compris - et la lenteur avec laquelle les responsables de ce massacre sont recherchés est là pour leur rappeler - que leur statut est celui de citoyens de seconde zone.

Certes Sharon a gagné, mais seulement avec l'appui d'un électeur sur trois. On est loin du plébiscite bruyamment annoncé dans la presse.

Sharon aurait-il donc aujourd'hui les mains plus libres pour mener à bien sa politique sécuritaire ? Rien n'est moins sûr. Sans majorité au Parlement - la Knesset - conscient que finalement il ne représente qu'un tiers du corps électoral, il ne peut provoquer d'élections législatives et doit se tourner vers un bloc avec ses soi-disant adversaires de la veille... les travaillistes de Barak. Si cette alliance tarde à se réaliser, c'est dû aux remous provoqués au sein des deux formations. Mais les divergences, réelles ou supposées, entre la droite et la gauche, ou au sein de ces dernières, cachent mal de vraies convergences qui pourraient aboutir à la formation d'un gouvernement « d'unité nationale ».

En matière de colonisation, les travaillistes n'ont pas de politique différente de celle du Likhoud. Ils l'ont montré au gouvernement, en développant plus d'implan-

tations nouvelles qu'il n'y en avait jamais eu, quand bien même aujourd'hui ils prétendent, contrairement à leurs rivaux, vouloir démanteler celles qui sont les plus exposées.

Pour ce qui est de la répression, Barak a montré qu'il n'a pas grand-chose à envier à Sharon, la mort de plus de 400 Palestiniens depuis septembre est là pour l'attester.

Quant aux oppositions sur le « processus de paix » et les accords d'Oslo les divergences sont également moins grandes qu'en apparence. Certes il n'est plus question maintenant de reconnaissance d'Etat à Etat, ni de partage de Jérusalem. Mais l'idée de faire de l'Autorité Palestinienne l'interlocuteur essentiel est partagée par les deux bords. De même que la nécessité de gagner du temps pour réduire les exigences d'Arafat, sans toutefois oublier de lui ménager une porte de sortie. Car là est le paradoxe, il n'est pas exclu que Sharon, un peu comme De Gaulle pour la guerre d'Algérie, fort d'un gouvernement d'unité nationale, soit l'homme d'une certaine paix. Bien sûr inique et sur le dos des Palestiniens, tout comme l'était celle prévue par feu les accords d'Oslo, et sans doute encore pire.

Les négociations sur le dos des peuples

Les dirigeants nationalistes palestiniens et sionistes israéliens ont un sens partagé des réalités politiques. Pour leurs intérêts propres, ils s'entendent à merveille sur le dos des peuples. Dans les sinistres calculs des dirigeants israéliens et dans les continuelles renonciations de la bourgeoisie palestinienne, un grain de sable est pourtant toujours prêt à se glisser. La colère dans les camps, et les privations n'ont pas entamé la détermination des opprimés, même si elle prend aujourd'hui le visage du désespoir.

Le geste du conducteur palestinien qui a foncé avec son bus sur des soldats et passants israéliens est significatif de l'état d'esprit de la fraction la plus pauvre du peuple palestinien. Père de famille, sans engagement, et après des semaines de chômage forcé suite au bouclage des territoires palestiniens, cet homme a choisi de faire un maximum de victimes en risquant de mettre un terme à une vie qu'il considère sans issue.

C'est de cette colère qu'Arafat comme Sharon ou Barak ont peur. Car elle renferme potentiellement, par delà le désespoir, la volonté intransigeante de faire respecter ses droits. C'est la crainte de nouvelles mobilisations populaires de plus grande ampleur et des risques de perdre le contrôle des opérations, qui les poussent à négocier et à ménager les intérêts d'une bourgeoisie palestinienne, impatiente de régner, fût-ce sur des bidonvilles. Les bourgeois israéliens et palestiniens, par delà l'opposition de leurs intérêts nationaux, sont bien d'accord pour empêcher toute contestation venue d'en bas.

Tristan KATZ

Le numéro 13 (janvier-février) de *Convergences révolutionnaires* est paru.

Au sommaire un dossier sur « la vache folle et les dérives de l'agriculture capitaliste », des articles sur le travail de nuit des femmes, le service public d'accueil de la petite enfance, la Corse, l'offensive de Poutine contre les travailleurs russes, la grève à l'imprimerie nationale, les 35 heures dans le trust Axa.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Politiciens

LA COMÉDIE DE PARIS

La mauvaise farce qui se joue à Paris dans le cadre des prochaines élections municipales vient de connaître un nouvel épisode. A droite, Seguin vient de décider qu'il conduirait la liste dans le 18^e arrondissement imposant à sa première de liste de lui céder la place. Il y a peu, il expliquait qu'il se maintiendrait mordicus en quatrième position, et qu'il ne faudrait pas compter sur lui pour écarter la jouvencelle qui portait ses couleurs. Foin donc de la galanterie, le preux chevalier s'est changé en goujat.

Cette comédie ne fait pas recette si on en juge par les sondages. Mais comme toutes les fables elle comporte une morale, comme on nous disait à l'école élémentaire. C'est que dans

cette histoire, fort peu morale d'ailleurs, ce qui motive ces bouffons, ce ne sont pas les intérêts des électeurs dont ils cherchent à recueillir les suffrages, fort maladroitement. Leurs tortueuses intrigues, leurs calculs tacticiens montrent assez que ces élections constituent avant tout un tremplin pour leurs ambitions.

La gauche plurielle se délecte au spectacle de ces contorsions qui lui permet, à bon compte, d'éviter d'assumer la responsabilité de la politique du camp dont elle se réclame.

Il y a un moyen de montrer qu'on ne marche pas, et que l'on n'entre pas dans ce jeu piteux : c'est de voter pour les listes que Lutte Ouvrière présente à Paris.

J.-P.V.

LES VERTS N'EN FINISSENT PAS DE MÛRIR

Dominique Voynet jette l'éponge. Elle abandonnera son poste de ministre de l'Environnement cet été, et elle renonce à la candidature à la candidature pour l'élection présidentielle, laissant le champ libre à son piaffant rival Noël Mamère, qui n'a plus, pour l'instant, de concurrent sérieux.

Successivement compagnon de route de Bernard Tapie, de Brice Lalonde et de Daniel Cohn-Bendit, le maire de Bègles avait décidé il y a quelques mois, au moment du congrès des Verts tenu à l'automne, de postuler à ce rôle. Un parcours tortueux, mais qui obéit à une logique qui situe parfaitement les Verts.

Le double renoncement de Dominique Voynet, salué par les commentateurs comme « lucide et courageux » lui permettrait, dit-on, de briguer désormais le poste de secrétaire générale des Verts, intronisée à l'avance par Mamère, son vainqueur par forfait qui, non sans une certaine condescendance, déclare que « Dominique Voynet a toutes les qualités pour restructurer le parti ».

Si Dominique Voynet renonce à se présenter aux présidentielles, ce n'est pas, dit-elle, pour éviter à son parti une guerre fratricide de plus, ce serait pour l'aider « à grandir et à mûrir » car, ajoute-t-elle, « les Verts ne doivent plus être ce petit plus du second tour ».

Et pourtant c'est, et ce sera, per-

pétuellement leur problème. Car ils n'ont pas d'autre possibilité d'accès aux responsabilités gouvernementales ou locales. Or c'est la principale, sinon la seule, ambition des dirigeants qui s'affrontent à leur direction. Pour cela il leur faut trouver des alliés qui les acceptent comme force d'appoint et leur libèrent quelques places.

Aujourd'hui ils s'affichent comme une composante de la « gauche plurielle », hier, derrière Waechter, ils s'affirmaient des champions du « ni ni », c'est-à-dire « ni de droite ni de gauche ». Quant à Brice Lalonde, il est passé à la pratique en devenant, tour à tour, ministre avec les socialistes, puis chargé de mission de Balladur, pour finir comme allié de Madelin. En supposant que la trajectoire d'un tel objet politique si difficile à identifier s'en arrête là...

Et demain ?

Par-delà leur guerre des chefs, le turn-over de leurs porte-parole et de leurs leaders qui en a résulté, par-delà les changements d'étiquettes et la variation multiple de leurs choix et de leurs alliances tactiques, les Verts peuvent se flatter d'une constante dans la réalisation de leurs ambitions. Ou plutôt des ambitions de ceux qui ont fait de ce parti un tremplin pour la réalisation de leur ambition.

A cet égard Noël Mamère n'est pas du tout à contre-emploi.

Alain VALLER

RECORD DE CRÉATIONS D'EMPLOIS... PRÉCAIRES ET MAL PAYÉS

Selon les chiffres publiés par l'INSEE le 16 février, le secteur privé et semi-public aurait créé 520 000 emplois au cours de l'année 2000, mieux que les 395 000 créés en 1999. Et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité Elisabeth Guigou n'a pas manqué d'afficher sa satisfaction et de souligner la réussite du gouvernement dans la lutte contre le chômage. Ce seraient, dit-elle, les meilleurs chiffres depuis 1969, lorsque le chômage n'avait pas atteint le million et que la croissance était deux fois plus forte qu'aujourd'hui.

A l'origine de ces créations d'emplois, selon la ministre, il y aurait la croissance retrouvée, la réduction du temps de travail et l'allègement des charges sociales sur les bas salaires.

Mais les secteurs où ces emplois ont été créés montrent que cette croissance est à la fois relative et spécifique. En effet, près des quatre cinquièmes (391 000 sur 520 000) relèvent du secteur tertiaire, commerce, intérim, hôtellerie, restauration. Il faut y inclure le fait que les bourgeois petits et grands se paient davantage de domestiques, de gardiens, de livreurs, etc. : c'est signe qu'ils s'enrichissent, pas que le plus grand nombre vit mieux.

Les autres emplois se partageraient entre la construction (56 300) et l'industrie (70 200), qui ensemble retrouvent de ce fait à peu près leur nombre d'emplois de 1995 (autour de

5 360 000). Les 35 heures de Martine Aubry sont loin d'y avoir produit les effets qu'on aurait pu attendre d'une réduction de 10% des horaires de travail. Preuve que, contrairement aux intentions affichées, cette loi n'avait pas pour but de créer des emplois. D'ailleurs, pour ne prendre que l'industrie, qui aurait créé 70 200 emplois nouveaux, elle est encore en dessous de ses effectifs de 1995. Ce qui signifie que s'il y a eu des emplois créés, il y en a eu en cinq ans davantage encore de supprimés.

Quant au dernier facteur, l'allègement des charges sociales sur les bas salaires, il a surtout aidé à l'appauvrissement continu de la population, car il pousse tous les salaires vers le bas.

De plus les emplois créés sont dans leur grande majorité des emplois au SMIC, et bien souvent en dessous, à temps partiel. Et les trois quarts sont des emplois précaires, en CDD ou en intérim.

Voilà le bilan de la politique « d'aide à l'emploi » dont se vante le gouvernement ! Voilà en quoi consiste sa réussite dans la lutte contre le chômage ! Le prix du travail baisse sur le marché. Une partie des chômeurs retrouvent un travail, sans pour autant sortir de la pauvreté.

Un bilan qui a plus de quoi réjouir le patronat que les travailleurs.

Vincent GELAS

ACIER EN FUSION, EMPLOIS QUI FONDENT

Usinor, Arbed et Aceralia viennent d'annoncer leur projet de fusion, fusion qui reste subordonnée à l'accord des autorités européennes, lequel semble ne devoir être qu'une simple formalité. Ces trois sociétés comptent parmi les plus importantes de la sidérurgie européenne et même mondiale. Car si Usinor est « français », Arbed « luxembourgeois » et Aceralia (qui dépend d'Arbed) est « espagnol », en réalité l'ensemble est présent en Europe, Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'en Asie.

La nouvelle société, baptisée provisoirement NewCo, sera la première du monde dans cette branche et emploiera 110 000 personnes... pour le moment. Car le PDG d'Usinor, Francis Mer, a déclaré qu'il allait y avoir des suppressions d'emplois, et « la fermeture d'usines ou de morceaux d'usines ». Mais, a-t-il ajouté, « rien à voir avec les grandes restructurations des années soixante-dix et quatre-vingt ». Et il a dit qu'il n'y aurait pas de licenciements, mais simplement moins d'embauches que de départs à la retraite.

Quoi qu'il en soit, ce seront de toute façon une nouvelle fois les emplois qui diminueront, et les profits des actionnaires qui s'accroîtront. D'ailleurs, à l'annonce de ce projet de fusion, la Bourse a aussitôt bondi en ce qui concerne les valeurs des trois sociétés.

Depuis une trentaine d'années la sidérurgie française n'a

cessé de se regrouper ou, parfois, au contraire, de céder des usines, dans un immense monopole capitaliste. Actuellement Usinor est devenu un écrasant monopole qui produit environ 85% de l'acier dans le pays. A partir des années 1974-1976, les entreprises sidérurgiques, frappées par la crise, et qui accumulaient pertes et dettes, ont été sauvées grâce à l'intervention massive de l'État. Le

grand de l'époque. Et après avoir fait partir les neuf dixièmes des travailleurs et avoir complètement renfloué cette branche sur les deniers publics, Usinor-Sacilor (qui avaient fusionné en 1987 pour s'appeler en définitive... Usinor en 1997) a été privatisé en 1995.

L'État a donc reconstruit à ses frais la sidérurgie pour la recéder une vingtaine d'années



Acierie à Gandrange, 1997.

« plan acier » de 1977 a entraîné l'injection de dizaines de milliards en faveur des patrons sidérurgistes, pendant que des dizaines de milliers d'ouvriers étaient licenciés, après s'être durement battus, et avoir parfois gagné un petit pécule de départ. En 1978, il y avait, de fait, une quasi-nationalisation de l'acier en France. En novembre 1981 (gouvernement Mauroy) l'État a pris le contrôle d'Usinor et de Sacilor, l'autre

Rapprochement involontaire à Longwy...

La sécurité des convoyeurs de fonds

LES BANQUES TRÂINENT LES PIEDS

La Fédération bancaire française (FBF) a décidé de contester le décret sur la sécurité des convoyeurs de fonds, paru le 18 décembre dernier, en déposant un « recours pour excès de pouvoir » devant le Conseil d'Etat.

Avec la complicité du gouvernement, les banques avaient déjà fait traîner les choses en longueur, repoussant de plusieurs mois la publication de ce texte de loi, réclamé par les convoyeurs lors de leur grève de mai 2000

et que les députés avaient adopté à une large majorité en juillet.

En principe, les donneurs d'ordre ont jusqu'au 31 décembre 2002 pour faire des travaux afin de sécuriser les abords des banques et des commerces et protéger les employés lors des manipulations. Pour la FBF, ce délai de deux ans ne serait pas « réaliste » et elle voudrait faire enlever les sanctions (de l'amende à l'interdiction d'exercer son activité) prévues par la loi en cas de non-réalisation des travaux.

En réalité, le coût de ces travaux a beau être minime au regard des énormes profits réalisés par les banques et les grandes surfaces, c'est encore trop. Ces gens-là ne veulent rien se voir imposer et encore moins déboursier ; ils préfèrent exposer la vie des convoyeurs, qui ne leur coûte presque rien. Et les résultats sont là : en une seule année, quatre convoyeurs ont été assassinés par des bra-

queurs et vingt-deux autres blessés.

Certes, ceux qui choisissent délibérément de tuer pour quelques dizaines de milliers de francs sont des crapules, mais les banquiers, qui traînent les pieds lorsqu'il s'agit d'améliorer la protection de ceux qui transportent leurs millions, ne valent pas mieux.

Roger MEYNIER

après, au secteur privé. Aujourd'hui les capitalistes de l'acier font des profits : on estime que le résultat d'exploitation de la nouvelle société NewCo sera de 8% du chiffre d'affaires consolidé, lequel serait de l'ordre de 200 milliards de francs.

Pour les capitalistes, c'est « bon appétit messieurs ! ». Et pour les travailleurs, un travail dur, dangereux, avec toujours la crainte de pertes d'emplois. Et toutes ces opérations se sont faites en maintenant toujours le même cap en faveur des patrons, à travers tous les gouvernements de droite comme de gauche, et avec le plus souvent la participation active de ces derniers.

André VICTOR

Les politiciens français et l'affaire des réfugiés kurdes

HYPOCRITES, DÉMAGOGUES ET SALAUDS

Kurdistan irakien

UNE SITUATION INEXTRICABLE

CRÉÉE PAR L'INTERVENTION IMPÉRIALISTE

Les 910 réfugiés kurdes irakiens dont le navire s'est échoué samedi 17 février sur la côte varoise ont été rapidement l'objet de gestes de solidarité de la part de la population des environs. Émus, de nombreux habitants de Saint-Raphaël et de la région sont venus leur apporter vêtements, nourriture, jouets pour les enfants, répondant en somme à un simple et naturel sentiment humain de solidarité envers des femmes et des hommes, des vieillards et des enfants dont tous avaient compris immédiatement la situation dramatique.

Il n'en a malheureusement pas été de même du côté des autorités et des responsables politiques français, qui ont rivalisé de déclarations hypocrites, parlant tout à la fois de la nécessité d'accueillir les réfugiés « humainement » – c'est bien le moins – et de celle de ne pas se laisser imposer leur présence sur le sol français, en bref de leur refuser le droit d'asile. La première réaction des repré-

sentants officiels de la France « terre d'asile » a été de se demander comment ils pouvaient faire et quel prétexte ils pouvaient trouver pour renvoyer ces réfugiés ailleurs, vers l'Italie, la Grèce ou la Turquie. Ainsi ces « responsables » pourraient continuer à les ignorer superbement, eux et la situation dramatique dont ils sont le témoignage.

« BOAT PEOPLE » EN MÉDITERRANÉE

Mais si c'est la première fois qu'un navire de réfugiés kurdes aborde directement les côtes françaises, cela fait plusieurs années que des navires du même genre abordent les côtes italiennes, en Calabre ou dans les Pouilles. C'est quotidiennement aussi que des passeurs traversent l'Adriatique sur des embarcations pneumatiques, en provenance de la côte albanaise, pour lâcher des candidats à l'immigration sur la côte italienne.

Enfin le gouvernement socialiste s'est décidé, mardi 20 février, à autoriser les 910 réfugiés kurdes d'Irak dont le bateau avait échoué sur la côte varoise, à quitter la zone d'attente où ils étaient parqués ; une solution qui de toute façon n'était pas viable sans écorner les protections légales auxquelles les réfugiés kurdes ont droit. Ceux-ci peuvent donc maintenant faire une demande d'asile dans des conditions plus normales.

La position prise, qui vient semble-t-il de Jospin, évite pour l'instant au gouvernement de

s'enfermer dans une situation intenable, qui aurait consisté à garder les réfugiés sous clé ou à essayer de les expulser le plus vite possible. Mais c'était pourtant bien dans cette direction que s'étaient engagés spontanément les principaux responsables politiques, notamment socialistes, dès qu'ils avaient appris la nouvelle de l'échouage de l'*East Sea* sur les côtes françaises.

Chirac tout comme le ministre de l'Intérieur socialiste, Daniel Vaillant, avaient bien dénoncé à l'unisson les trafiquants de main-d'œuvre, ce qui

évidemment ne leur coûtait pas cher. Chirac menaçait de « sanctionner les responsables qui font commerce de la misère d'autrui », tandis que Vaillant expliquait que « la France fera tout ce qu'elle pourra pour être efficace contre ces exploiters de la misère humaine que sont les passeurs ». Seguin, l'un des (nombreux) prétendants à la mairie de Paris, comme son compère Devedjian, avait profité du fait qu'il est dans l'opposition pour montrer, en paroles, un peu de générosité : « La France doit les considérer comme des réfugiés et pas comme



Pourchassés par les garde-côtes italiens, ils se débarrassent parfois de leurs passagers en les jetant à l'eau, quand ce ne sont pas les garde-côtes eux-mêmes qui éperonnent un bateau de réfugiés et l'envoient par le fond avec sa cargaison humaine, comme cela s'est produit un certain nombre de fois.

Quant à ce qui fait que des femmes et des hommes, parfois des familles entières, soient ainsi prêts à braver tous les dangers pour échapper à leur situation, cela existe depuis des années et n'est que le produit de la politique menée par les puissances impérialistes, dont la France, et par ses responsables politiques de droite et de gauche.

Il y a bien sûr la misère que le système capitaliste fait régner sur la planète en général, à l'exception des îlots de prospérité de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et du Japon. Mais dans le cas des réfugiés du Kurdistan il y a plus. Il y a bien sûr la situation des

Kurdes en général, ce peuple partagé entre quatre États : la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie qui répriment chacun leur tour les révoltes kurdes dans l'indifférence, et même avec la complicité, des grandes puissances. Et il y a depuis dix ans la situation spécifique créée par l'intervention occidentale en Irak lors de la guerre du Golfe.

LES SUITES DE LA GUERRE DU GOLFE

La coalition des armées occidentales rassemblée alors à l'initiative du président américain Bush – le père de l'actuel président – a su faire la guerre à l'Irak pour forcer l'armée de Saddam Hussein à évacuer le Koweït, cet Etat princier dont la seule raison d'être est de mettre à l'abri d'immenses richesses pétrolières profitant essentiellement à l'économie des pays occidentaux. Il n'était pas question de laisser un Etat comme l'Irak mettre la main sur cette chasse gardée des

grandes compagnies pétrolières. Les dirigeants occidentaux ont alors expliqué à leur opinion publique qu'il fallait accepter de se battre pour l'« indépendance » du Koweït, et contre la dictature de Saddam. Et tous ces grands démocrates n'ont pas non plus hésité à appeler le peuple irakien à se soulever contre cette dictature, en l'assurant du soutien occidental.

Mais lorsque l'armée irakienne a évacué le Koweït, lorsque les populations chiites du Sud de l'Irak et les populations kurdes du Nord ont commencé à se soulever, les armées occidentales sont restées l'arme au pied et ont regardé sans broncher l'armée irakienne écraser la révolte. Ce n'était pas une « erreur » de Bush, mais un froid calcul : une fois le Koweït et ses richesses pétrolières récupérés, les dirigeants américains et européens préféreraient encore voir la dictature de Saddam Hussein continuer à régner plutôt que de risquer de voir s'installer en Irak un pouvoir révolutionnaire, car

des clandestins. Il est évidemment hors de question de les faire repartir ».

Mais Pasqua, qui a déjà largement contribué dans le passé à aggraver les conditions faites ici aux travailleurs immigrés, est resté égal à lui-même : « S'il s'agit de réfugiés économiques, il est évident que nous ne pouvons pas les garder. », a-t-il dit. S'il s'agissait de réfugiés politiques, il proposait de suivre le dédale des procédures administratives.

Et, pour marquer sa différence à droite, le même Pasqua

a dénoncé la « générosité » des hommes de son camp : « Il y a malheureusement parmi les élus de la droite, la recherche permanente de la mode. Ils pensent que c'est bien de se montrer humanitaire, généreux, etc. Naturellement, c'est très beau mais le problème n'est pas là. (...) La responsabilité de l'Etat est de ne pas accueillir toute la misère du monde, comme disait Michel Rocard ».

Même son de cloche pour François Hollande, le secrétaire du Parti Socialiste qui, en réagissant à chaud, avait lancé qu'il n'était pas question de « donner l'espoir d'une intégration », en précisant : « Il faut avoir l'humanité de les soigner, de les accueillir et de les mettre dans la possibilité de rentrer dans leur pays d'origine ». Bref, on les accueillerait pour les mettre en état... de repartir « dans leur pays », sans même que Hollande semble s'être demandé quel pouvait bien être ce « pays » pour les réfugiés kurdes irakiens ; c'était une version à peine allégée de la version des frères ennemis de l'extrême droite, Le Pen et Mégret, exigeant « le retour, dans les plus brefs délais, de ces malheureux clandestins vers leur port d'embarquement ».

Jacques FONTENOY

milices se financent grâce à tous les trafics qui s'effectuent à travers la frontière, rendus d'autant plus nécessaires par le maintien de l'embargo occidental contre l'Irak.

UNE SITUATION INEXTRICABLE

Voilà la situation qui subsiste sur le terrain, dix ans après la Guerre du Golfe, une situation où la population supporte, en même temps que les conséquences du désastre économique, le poids de ces pouvoirs rivaux qui se combattent, une situation que les dirigeants impérialistes ont créée par leur politique et dont maintenant ils se lavent les mains.

C'est cela qui explique que des dizaines et des centaines de milliers de personnes soient prêtes à fuir, à risquer la mort, en abandonnant toutes leurs économies aux mafias de passeurs qui opèrent sur le trajet qui sépare le Kurdistan d'Irak des côtes italiennes ou françaises, et qui font payer le voyage de 500 à 2 000 dollars, soit de 4 000 à 16 000 F par personne. Celles-ci opèrent en collaboration avec la police turque, dont la corruption est notoire, et sans laquelle il serait impossible de faire charger et appareiller des navires tout près d'Istanbul ou des autres ports où les candidats à l'exil sont rassemblés. Cette corruption impliquant des responsables policiers à un haut niveau, il est en

Dans ce tintamarre de déclarations nauséabondes, Kouchner aura une fois encore emporté la palme de l'hypocrisie : « Nous devons, nous les Européens, continuer à faire la différence entre les réfugiés politiques, – et c'est peut-être leur cas – et les migrants économiques qui ne risquent, en rentrant chez eux, que de reprendre leur vie misérable. J'ai bien sûr honte de dire cela ». Il a honte, prétend-il, mais il le dit quand même et il ne quitterait surtout pas le gouvernement si celui-ci le prenait au mot.

Il faut en effet être bien hypocrite, démagogue et salaud – ensemble ou séparément – pour prétendre qu'un pays riche d'Europe occidentale ne peut pas accueillir dignement 910 réfugiés kurdes, et même beaucoup d'autres, dans la situation desquels une puissance impérialiste comme la France porte d'ailleurs une écrasante responsabilité. Et le faire, ce ne serait après tout que rendre une très infime parcelle de ce que les puissances impérialistes ont pillé et volé au fil des siècles aux peuples des régions les moins développées de cette planète, et de ce qu'elles ont saccagé par leurs interventions militaires.

Jacques FONTENOY

outre tout a fait possible que ceux-ci ferment les yeux en échange, non seulement d'un confortable bakchich, mais aussi d'un engagement des trafiquants à décharger leurs passagers là où les autorités turques peuvent y voir un avantage. Ainsi, le fait que pour la première fois un bateau de réfugiés ait touché la France, quelques semaines seulement après que le Parlement français a reconnu le génocide arménien et alors que les autorités et la presse turques sont lancées dans une campagne contre ce qu'elles nomment la « trahison » de la France, n'est peut-être pas dû au seul hasard.

Alors oui, les réfugiés débarqués sur la côte varoise sont les victimes et les jouets des mafias, mais pas seulement celles des passeurs. Elles sont aussi celles des bandits qui sont au pouvoir dans les Etats de la région. Et elles sont encore plus fondamentalement les victimes du banditisme des dirigeants impérialistes dans la région du Golfe et dans tout le Proche et Moyen-Orient. Leurs interventions successives, d'Israël au Kurdistan en passant par le Liban, ont laissé partout des foyers de tension et de haine, des situations de guerre larvée pouvant à tout moment déboucher sur des massacres. Et parmi ces dirigeants impérialistes, les responsables politiques français, derrière leurs mines de compassion hypocrite, ne sont pas les derniers.

André FRY

BOMBES AMÉRICAINES POUR LE PEUPLE IRAKIEN



Une des victimes du bombardement américain.

Il n'aura pas fallu attendre longtemps, après l'arrivée à la Maison-Blanche de George W. Bush, pour que celui-ci montre son autorité de la façon dont les présidents américains ont maintenant l'habitude de le faire : en envoyant leurs avions bombardier l'Irak.

Vendredi 16 février, des bombardements anglo-américains sur Bagdad ont fait deux morts et une vingtaine de blessés parmi les civils. Officiellement, selon l'état-major américain, il s'agissait de détruire des bases de DCA et des radars qui, paraît-il, « menaçaient » les avions de la coalition occidentale, et de lancer un avertissement au régime irakien pour qu'il ne reconstitue pas son armement.

On ne peut croire un instant que l'Irak soit une menace pour l'armée de la première puissance mondiale, encore moins quand on considère l'état de pénurie qui frappe ce pays depuis la fin de la Guerre du Golfe ! Mais il faut bien montrer que l'armée US est toujours sur le qui-vive et prête à frapper, quitte à prétendre que l'Irak envisage de « rebâtir ses capacités nucléaires ou ses armes de destruction massive », comme l'a fait le vice-président Dick Cheney. Et il faut aussi que le président Bush, nouvellement élu, fasse vis-à-vis de son opinion publique la démonstration qu'il est déterminé à combattre tout ce qu'il désigne comme les ennemis de l'Amérique. Bush lui-même l'a dit, il s'agissait là en somme d'une « mission de routine », puisque pour les dirigeants américains, aller bombardier un pays comme

l'Irak fait partie de la routine, de ces choses que l'on peut se permettre au mépris de toutes les règles internationales qu'ils invoquent quand cela les arrange.

Depuis dix ans, en effet, l'aviation anglo-américaine, qui contrôle la majeure partie de l'espace aérien de l'Irak, n'a pas cessé les bombardements. En décembre 1998, l'opération « Renard du désert » avait vu quatre jours de bombardements intensifs sous le prétexte d'obliger Saddam Hussein à laisser les inspecteurs de l'ONU contrôler un site déclaré suspect. Depuis cette date, il y a eu une centaine d'autres raids aériens, sur le nord et le sud du pays, soit un par semaine en moyenne. Et si officiellement ils visent des objectifs militaires, dans tous les cas c'est la population qui en est victime, sans que cela ébranle le régime. Tout comme elle est victime de la politique de sanctions et de l'embargo décrétés par les vainqueurs même s'il s'est un peu assoupli depuis 1996.

Les Etats-Unis et leurs alliés continuent à faire payer à la population irakienne le fait que Saddam Hussein, il y a dix ans, ait osé s'en prendre aux réserves pétrolières du Koweït. La poursuite des bombardements sur l'Irak comme la situation de famine dans laquelle l'embargo occidental maintient le peuple irakien sont là pour rappeler à tous les peuples de cette région qu'il ne faut pas toucher au contrôle des puissances impérialistes sur le Moyen-Orient, et en particulier sur ses ressources pétrolières.

Marianne LAMIRAL

Les restructurations hospitalières

UNE LOGIQUE DE RENTABILITÉ...

Suite au vote par le Parlement de la loi sur le financement de la Sécurité sociale, le gouvernement vient de faire connaître le montant de l'enveloppe nationale qui sera allouée aux établissements de santé par l'assurance maladie : 275 milliards de francs pour les hôpitaux publics et établissements privés à but non lucratif et 40 milliards de francs pour les établissements privés à but lucratif (« cliniques »).

Cette enveloppe nationale est répartie par région : si la progression moyenne par rapport à l'année dernière est de 3 %, selon les régions elle varie entre + 5 % environ (Poitou-Charentes, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, départements d'outre-mer) et + 1,97 % (Ile-de-France). Ce mécanisme de répartition inégalitaire permet au gouvernement de récupérer sur le dos de la région Ile-de-France (une enveloppe de 61 milliards) de quoi augmenter un peu plus que la moyenne des régions où les besoins sont criants (par exemple en Poitou-Charente où l'enveloppe n'est que de 7 milliards de francs).

L'Ile-de-France est mise à la portion congrue pour la cinquième année consécutive (ce mécanisme a été en effet mis en place dans le cadre du Plan Juppé). Cela signifie qu'en 2001, les établissements de santé voient leur budget progresser à peine au niveau de la hausse des prix, soit en moyenne une progression égale à zéro. C'est une moyenne, c'est-à-dire que si certains établissements, selon le bon vouloir de l'Agence régionale de l'hospitalisation, arrivent à avoir un petit peu plus, le budget d'autres établissements, lui, régressera carrément. Cela s'est déjà produit les années précédentes.

Pour l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, la progression des dépenses de fonctionnement sera nulle, les crédits de 2000 seront maintenus. Compte tenu de l'inflation, ils seront en réalité en diminution. Le comble, c'est que l'activité dans les hôpitaux parisiens s'accroît sans cesse : dans un CHU de l'Assistance Publique, l'activité a progressé de 9 % entre 1996 et

2000, tandis que les budgets, si l'on retire l'incidence de l'inflation, ont stagné à seulement + 0,3 % !

L'année 2001 ne marque donc pas une rupture dans la politique du gouvernement vis-à-vis des établissements de santé, mais la continuation de la même volonté de limitation de leurs dépenses.

Une politique qui remet en cause la place de l'hôpital dans le système de santé

Pour le gouvernement, les hôpitaux sont trop nombreux, ils ont trop de personnel, ils réalisent des prises en charge qui ne leur incombent pas, bref, globalement, ils coûtent trop cher...

C'est le sens de l'objectif de développement des « alternatives à l'hospitalisation » : structures de secteur en psychiatrie, hospitalisation à domicile, chirurgie ambulatoire, mais aussi prise en charge par les professionnels libéraux de ville. Le gouvernement veut que les hôpitaux ne fassent plus que du soin lourd et technique, qu'ils se « recentrent sur leur métier » comme ils disent, reprenant ainsi le langage de la grande industrie dans les années 1980.

Cette politique permet de justifier la fermeture des petites maternités et la concentration des accouchements sur de grosses structures, certes mieux équipées mais nettement moins nombreuses. Quant à ces grosses maternités, le ministère leur demande de satisfaire à des normes de qualité plus importantes, mais sans leur donner les moyens d'embaucher du personnel et des médecins en nombre suffisant ; du

coup, les fameuses normes ne sont que poudre aux yeux.

C'est la même politique dans le domaine des Urgences. Là aussi, les établissements tendraient à se spécialiser dans les urgences lourdes, mais seraient nettement moins nombreux : de 1999 à 2004, le gouvernement veut passer de 800 sites d'urgences à 600 sites.

Quant à la psychiatrie, le développement des structures de secteur permet dès aujourd'hui au gouvernement de programmer la disparition pure et simple de certains établissements.

La fin de l'hôpital généraliste

Dans la même logique, le gouvernement veut spécialiser les établissements dans des domaines particuliers : le centre hospitalier des années 1970, faisant un peu de tout (médecine, chirurgie, urgences, maternité, consultations), doit disparaître au profit de gros centres spécialisés, par exemple dans les pathologies cardiaques : c'est ce que l'on appelle les pôles. Les établissements historiquement importants - les Centres hospitaliers régionaux en particulier - pourront avoir plusieurs spécialisations ; mais cela sera interdit aux moins importants : aux yeux des pouvoirs publics, leur place est dans la proximité et ils n'ont plus à s'occuper des soins aigus. Les lits de médecine, de chirurgie, d'obstétrique doivent disparaître (24000 lits de ces disciplines pour les années 1999-2004). Ils seront, pour certains,

transformés en structures de rééducation, ou de prise en charge de personnes âgées dépendantes. Pour les autres, cela peut être la suppression pure et simple de pans entiers de l'activité de l'établissement.

Une politique qui consacre l'intégration du secteur privé à but lucratif dans le système hospitalier

Cette politique s'applique aussi aux établissements privés à but lucratif, les cliniques. Le gouvernement, là aussi, veut faire disparaître une partie des petits établissements au profit des gros. La France est en

effet en Europe le pays où le secteur des cliniques est le plus important puisqu'il comprend 20 % environ des lits. C'est le résultat d'une autre caractéristique de ce pays : le poids de la médecine libérale.

Dans les années 1960, c'est en effet à partir de cette médecine que les cliniques se sont développées : un spécialiste exerçant en cabinet de ville montait sa clinique pour opérer lui-même ses patients plutôt que de les envoyer à l'hôpital public. Ces cliniques présentent toutes à peu près le même profil : entre 50 et 100 lits maximum, des médecins et chirurgiens propriétaires de l'établissement, une activité essentiellement libérale (les médecins ne sont pas



Introduire le capital privé dans le financement de la santé

Derrière toutes les restructurations, on voit poindre un objectif à plus long terme : l'ouverture aux assurances du financement des dépenses de santé.

Si le gouvernement parvient à équilibrer les comptes de l'assurance maladie, voire à les rendre excédentaires, différents financeurs peuvent poser leur candidature.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la mise en place de la couverture maladie universelle (CMU) - qui est tout sauf universelle - le gouvernement a pour la première fois en France mis en concurrence l'assurance maladie avec les autres financeurs des dépenses de santé, les mutuelles et les compagnies d'assurances.

Il ne l'a pas fait pour la CMU de base, qui est une affiliation au régime général de l'assurance maladie. Mais pour financer la CMU complémentaire, l'Etat a créé un fonds spécial dont il assure la gestion : mais ce sont les mutuelles, les compagnies d'assurance et l'assurance maladie qui assurent les remboursements. Le bénéficiaire de la CMU complémentaire peut choisir indifféremment de s'affilier à l'un ou l'autre de ces organismes. Ceux-ci touchent 1 500 F par personne affiliée chez eux pour cette prestation. Le contenu minimum des remboursements est défini par la loi, mais rien n'empêche ces organismes de proposer mieux que le concu-

rent. Pour gagner de l'argent tout en proposant mieux, ils doivent alors encadrer les coûts de fonctionnement des professionnels de santé, c'est-à-dire leur imposer des critères de fonctionnement, des références, et des rémunérations encadrées : on retrouve là le réseau de professionnels de santé incluant aussi bien des libéraux, des établissements de santé ou de l'hospitalisation à domicile. C'est sur ce modèle que fonctionnent déjà en partie les mutuelles qui font de l'assurance auto ou encore les assurances médicales aux Etats-Unis.

Est-ce un cheval de Troie qui prépare la mise en concurrence du financement de la couverture de

base ? Cette perspective intéresse en tout cas les requins de l'assurance, comme les intéresse le marché des retraites ou celui de la

prise en charge de la dépendance. Cela pourrait se révéler encore plus rentable que la gestion directe des établissements de santé.



AUX DÉPENS DE LA SANTÉ

salariés de la clinique, ils opèrent en facturant des honoraires au patient), et du coup, une sélection des patients sur des critères sociaux. Ces établissements, par ailleurs, fonctionnent le plus souvent dans des conditions artisanales pour ce qui concerne les soins : peu de personnel, mal rémunéré et souvent sans qualification. Bien sûr, ils se développent essentiellement sur les interventions simples, en particulier la chirurgie légère de l'adulte, l'accouchement sans complication, etc. : l'hôpital public est là pour récupérer, la casse, si c'est encore possible.

Cette première génération de cliniques est aujourd'hui déjà en recul : d'abord parce que les chirurgiens qui les ont créées commencent à avoir un certain âge et qu'une partie d'entre eux partent en retraite dépenser la « pelote » qu'ils ont accumulée pendant des années.

Ensuite, ces établissements sont aujourd'hui trop petits pour avoir les moyens financiers de se mettre aux normes, en ce qui concerne les matériels, les conditions de fonctionnement ou tout simplement pour embaucher du personnel qualifié.

Certains ferment. D'autres se regroupent ou sont rachetés par des chaînes de cliniques qui, elles, sont adossées à des groupes financiers. Ce mouvement de concentration est encouragé par le gouvernement. Les groupes ainsi restructurés fonctionnent dans une logique de rentabilité qui ressemble plus à celle de l'industrie qu'à celle de l'artisanat de la première génération de cliniques. Ces établissements, plus importants (100 à 600 lits), cherchent à accroître leur activité et à élargir leur clientèle en se spécialisant dans des créneaux financièrement intéressants. Ils savent que c'est sur le soin qu'ils gagnent de l'argent et n'hésitent pas à sous-traiter toute l'hôtellerie. Du coup ce secteur réalise près de 80% de la chirurgie « ambulatoire » (c'est-à-dire sans hébergement) du pays. Cela réduit les coûts, notamment en personnel, et du coup cela répond aux exigences des Agences régionales de l'hospitalisation.

Le gouvernement et les professionnels libéraux

La place de l'hôpital recule, et dans la situation actuelle cela pèse sur la partie la plus pauvre de la population, car c'est elle qui l'utilise, pour des raisons de proximité, et surtout pour des raisons financières. Certes, l'hôpital public n'est pas gratuit mais il pratique, la plupart du temps, la dispense d'avance des frais pour ceux qui ont une couverture par l'assurance maladie. Quant à ceux qui en sont démunis, s'il les prend en charge, ce n'est pas toujours de façon digne et humaine.

Le gouvernement prétend que ce sont les cabinets d'infirmières, techniciens et médecins libéraux qui doivent en partie prendre le relais. Mais

dans le même temps, il prétend limiter l'activité de ces cabinets, des laboratoires et des radiologues de ville.

Le gouvernement tient cependant à intégrer les libéraux dans une organisation en réseaux, pour leur faire perdre leur autonomie. Ces réseaux, organisés par l'assurance maladie, les encadreraient, leur imposeraient des modes de fonctionnement moins coûteux, notamment en mettant en cause le paiement à l'acte.

La majorité des libéraux n'en veulent pas et tiennent à leur fonctionnement de petits commerçants, ne faisant pas confiance aux industriels de la santé que sont l'assurance maladie, les mutuelles et les compagnies d'assurance : ils craignent pour leurs revenus, car ils savent pertinemment que la contrainte sur les obligations de service (par exemple des systèmes de garde la nuit et le week-end pour prendre en charge les urgences de proximité jusque-là assurées par les hôpitaux) s'accompagnera d'un encadrement de leur rémunération.

Pour l'instant, on voit bien dans la pratique la restriction sur les dépenses hospitalières, mais on ne voit pas se développer les structures de proximité censées remplacer l'hôpital.

Pour la psychiatrie par exemple, le nombre de lits d'hospitalisation à temps complet a été réduit d'une manière draconienne, en particulier pour la psychiatrie adulte. Les structures dites de secteur, censées assurer la prise en charge des patients sans les couper de la société, prennent en partie le relais. Mais pour la partie la plus pauvre de ceux qui ont besoin de soins, cette politique aboutit à un recul, même par rapport à une prise en charge à l'hôpital, avec ses défauts : comment intégrer dans la société ces personnes fragilisées par leur maladie, alors que la société capitaliste est déjà incapable d'assurer l'intégration de gens bien dans leur tête ? C'est sur les quais du métro qu'une partie des personnes les plus pauvres ont une vie « sociale »...

Dans la prise en charge des urgences de proximité, c'est toujours vers l'hôpital que se dirigent ceux qui ne peuvent pas faire l'avance des frais chez un médecin libéral, sans parler de SOS médecins, par exemple, la nuit ou le week-end.

Les véritables motifs des pouvoirs publics sont seulement de réduire les dépenses d'assurance maladie par tous les bouts, côté hôpital et côté libéraux, pour alléger d'autant les cotisations des entreprises.

Une restructuration de la santé dans le sens des intérêts du capital

Cette orientation est engagée par les gouvernements successifs depuis une bonne vingtaine d'années maintenant. Présentée comme résultant de choix techniques, de « la recherche de la qualité et de l'effi-

cience du système » pour reprendre le jargon officiel, elle est entièrement dictée par la logique du profit.

Le système de santé français est déjà profondément inégalitaire. Même les établissements publics sont, de fait, mieux utilisés par les privilégiés que par les plus pauvres : si les ouvriers font la queue aux urgences, si les plus démunis ont toujours des problèmes d'accès aux soins – la CMU n'ayant rien résolu sur le fond – les plus riches, eux, savent obtenir directement un rendez-vous auprès du « grand professeur parisien » et avoir accès, par l'intermédiaire de

leurs relations sociales, au top du top des soins, avec une prise en charge à 100% par l'assurance maladie.

Quant aux libéraux, qui défendent avant tout leurs revenus et leur autonomie, c'est-à-dire sur le fond l'absence de contrôle par la collectivité qui a pourtant financé leurs études et finance leur activité, ils n'ont jamais assuré, comme le prétendent leurs syndicats, les mêmes soins pour tous : leur mode de rémunération, leur pratique s'opposent à l'accès aux soins pour les plus pauvres.

Mais le passage d'une santé en

partie publique, et en très grande partie libérale, à un système de santé « industrialisé » et sous la coupe des grandes compagnies d'assurances capitalistes ne représenterait évidemment pas un progrès pour la population.

Pour assurer ce progrès, il faudrait aller vers un grand système de santé unique, public et gratuit, sous le contrôle de la population, et disposant des moyens réels de faire les meilleurs choix techniques pour garantir à tous des soins de qualité.

Ce n'est pas vers cela que le gouvernement veut aller, loin de là !



Grèves...



... et manifestations dans le pays.



Chirac au Salon de l'agriculture

LA SANTÉ PUBLIQUE PASSE APRÈS LA DÉMAGOGIE

Lors de sa visite au Salon de l'agriculture à Paris, Chirac s'en est pris aux dernières conclusions de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), organisme officiel qui, depuis sa mise en place en avril 1999, étudie les risques existant dans la chaîne alimentaire et est tenu de publier ses conclusions. Selon lui, le moment était mal venu d'alerter l'opinion sur de nouveaux risques alimentaires.

Chirac n'a pas apprécié que l'Afssa, par précaution, allonge la liste des organes des moutons et des chèvres, interdits à la consommation humaine, à la cervelle, aux yeux, aux amygdales et à la moelle épinière des animaux de plus de douze mois et à la rate de tous les animaux. L'Afssa recommande désormais que l'interdiction concerne les animaux de plus de six mois et l'ensemble des intestins, qui entrent jusqu'à présent dans la fabrication des merguez et autres saucisses.

Cet avis de l'Afssa intervient dans le cadre des recherches sur la maladie de la vache folle et l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine. Et si les scientifiques considèrent que de nouvelles mesures de précaution s'imposent en matière alimentaire, la moindre des choses est bien que la population en soit immédiatement informée et que les mesures en question

soient prises sans délai. Mais pour Chirac, « cette annonce à la veille du Salon (de l'agriculture) est une preuve au moins de bêtise et de mauvais goût ». A son avis, éminemment intelligent et de bon goût bien sûr, mieux aurait donc valu ne rien dire, ne rien publier, ne pas rendre d'avis. Avec une telle logique, on pourrait aussi arrêter tout simplement des recherches qui ne mènent qu'à inquiéter la population et à faire baisser la consommation de viande. Le principe de précaution ne serait bon, en fait, qu'aux discours officiels mais certainement pas à être mis en oeuvre.

Au Salon, sur le stand de la FNSEA, le plus important des syndicats d'agriculteurs (et des plus gros d'entre eux), devant son président Luc Guyau et à trois semaines des élections municipales, Chirac pensait probablement faire plaisir à ses hôtes en fustigeant ainsi les scientifiques et en s'autorisant à déclarer que « cet avis sur les moutons est tout à fait irresponsable. (...) C'est une incitation à la panique tout à fait regrettable ». La transparence sur les produits livrés à la consommation, le souci de la santé publique ne sont visiblement pas toujours opportuns. Ils le sont d'autant moins qu'ils peuvent signifier des risques commerciaux de chute de la consommation de viande de mouton et d'une baisse des prix. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

La politique de tous les gouvernements des Etats européens, et du gouvernement français en particulier, pendant des années, a conduit à la situation actuelle. Ce ne sont pas les scientifiques, comme ose l'affirmer Chirac, qui sont « irresponsables », mais bien les pouvoirs publics qui, lorsque le danger de contamination a été identifié, il y a plus de dix ans maintenant, n'ont pas pris les mesures qui s'imposaient pour préserver, au mieux de ce qu'il était possible de faire, la sécurité alimentaire. Ils ont voulu préserver en priorité les intérêts commerciaux et financiers en jeu. Et aujourd'hui, devant l'ampleur des dégâts et des risques pour la santé humaine, ce sont encore ces intérêts qui commandent des réactions comme celle de Chirac, mais aussi comme celle du gouvernement Jospin qui, pour moins gaffer que Chirac, n'en est pas moins plus préoccupé de la façon de redresser les courbes de consommation de viande que d'éliminer tous les risques de la chaîne alimentaire. Sinon comment un Kouchner, tout nouveau en poste au ministère de la Santé, l'un des ministères de tutelle de l'Afssa, réagissant aux propos de Chirac, se serait-il permis de dire lui aussi qu'il ne faut « pas céder à la tentation de transformer le nécessaire principe de précaution en un dangereux syndrome de précaution », mettant en garde contre « la dictature des experts » ? Si la population est inquiète, l'a montré et le montre encore en consommant beaucoup moins de viande de boeuf et peut-être, demain, de mouton, c'est bien parce qu'elle a conscience de cette situation et qu'elle n'a aucune raison de faire confiance aux gouvernants, quels qu'ils soient. Et ce ne sont pas les dernières déclarations des uns et des autres qui ont de quoi la faire changer d'avis.

L.P.

Chartres

LES PARENTS PROTESTENT CONTRE LA FERMETURE DES CLASSES

Pendant les quinze jours précédant les vacances scolaires, des parents d'élèves ont occupé l'école primaire Mail/Maurice-Carême à la Madeleine, un quartier populaire de Chartres. Ils protestent contre la suppression de deux postes qui entraînera la formation de classes surchargées. Avec une moyenne de 21 à 22 élèves par classe comme cette année, disent-ils, les instituteurs ont déjà du mal à consacrer aux élèves en difficulté autant de temps qu'il le faudrait; alors si les effectifs augmentent, ce sera pire ! Ils refusent l'augmentation du nombre d'élèves

par classe et le développement d'une école au rabais.

Tous les jours, pendant deux semaines, des parents se sont relayés, tenant une permanence dans la salle des maîtres, avant ou après leur travail. Ils ont pris contact avec les autres écoles, distribué des tracts, appelé à une réunion au nom du « collectif parents d'élèves-enseignants » et participé à un rassemblement devant la Préfecture.

Contents d'avoir créé des liens, et, comme le disaient des mères de famille, de « militer pour leurs

gamins », les parents se sentent plus soudés; ils envisagent de continuer l'action à la rentrée, de participer à une manifestation régionale à Blois vers le 17 mars et d'aider des parents d'autres écoles confrontés aux mêmes problèmes.

Et il y a de quoi faire ! En Eure-et-Loir, 42 classes doivent être supprimées et douze seulement seront ouvertes. Rien que sur Chartres, cinq classes au moins doivent disparaître, dont quatre dans les deux quartiers les plus populaires de la Madeleine et de Beaulieu.

La Poste
Boulogne
Hauts-de-Seine

LA GRÈVE IMPOSE DES EMBAUCHES

Les plus de 200 postiers du bureau de poste principal de Boulogne, dans les Hauts-de-Seine, en région parisienne, se sont mis en grève lundi 12 février du fait d'un ras-le-bol accumulé depuis des mois.

En mars 2000, lors de la réduction du temps de travail à 35 heures, une réduction à la sauce Aubry, la direction a supprimé huit tournées, entraînant une surcharge de travail. A cela s'ajoutent une hausse du trafic de 15% en un an et surtout un sous-effectif chronique, la direction ne remplaçant ni les mutations ni les absences pour congé longue maladie. Tous les jours, il y a des restes de courrier non trié et non distribué. En janvier par exemple, chaque jour, trois tournées en moyenne ont été « à découvert », c'est-à-dire que le courrier n'a pas été distribué. De plus, nos congés sont systématiquement refusés à cause du manque d'effectif. La plupart d'entre nous ont plus de 20 jours de reliquat à solder, théoriquement avant fin avril.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été la situation faite aux « rouleurs », c'est-à-dire aux facteurs remplaçants. La direction avait pris l'habitude de nous affecter chaque jour sur une tournée différente, notamment sur celles qui n'avaient pas été faites la veille. En un jour, on faisait donc le travail de deux jours. Le ras-le-bol général s'est transformé en un coup de colère.

Lundi 12 février, la grève démarrait avec 68% des facteurs pour exiger une quinzaine d'embauches. Dès le début, l'ensemble des grévistes a tenu à participer à toutes les séances de négociation. Nous étions donc systématiquement près de cinquante en face de la direction. Le premier jour, celle-ci lâchait cinq embauches provisoires mais pour tous, cela ne

faisait pas le compte et la grève fut reconduite. Il en fut de même le lendemain à la direction départementale à Nanterre.

Mercredi 13, à 5 heures du matin, nous nous sommes posés à une trentaine à l'entrée du centre de tri voisin, perturbant les entrées et les sorties des camions. Puis nous sommes allés en manifestation au siège social de La Poste à Boulogne.

Le jeudi, les postiers d'autres services du bureau nous rejoignaient dans la grève et, ensemble, nous nous sommes adressés aux usagers par des distributions de tracts et signatures de pétitions, recueillant de nombreux témoignages de compréhension. Puis, en une manifestation animée avec banderoles nous nous sommes rendus à l'hôtel de ville de Boulogne. Le directeur de cabinet du maire nous a reçus, visiblement très préoccupé par l'approche des élections municipales, les plis électoraux risquant de ne pas être distribués.

Vendredi 16 février, après quatre jours de grève, notre détermination était intacte. Et c'est tous ensemble que nous avons participé aux négociations alors que la direction souhaitait recevoir une simple délégation de représentants syndicaux. Finalement à 21 heures, la direction lâchait les douze embauches nécessaires pour combler les postes vacants.

Cette grève a permis de resserrer les liens entre nous, car les trois quarts ont moins de trois ans d'ancienneté. Ceci est de bon augure pour un proche avenir, car chacun est conscient que tous les problèmes ne sont pas réglés et qu'il faut rester vigilants. Et nous avons repris le travail avec la satisfaction d'avoir fait reculer La Poste.

RVI - Vénissieux - Saint-Priest
Rhône

DÉBRAYAGE POUR LES SALAIRES

La réunion salaires annuelle entre la direction et les organisations syndicales de Renault-Véhicules Industriels (RVI) vient d'avoir lieu. Mais cette année cette réunion se tenait à quelques centaines de mètres de l'usine RVI de Vénissieux, au centre de formation de Parilly. C'était donc l'occasion d'aller dire directement aux représentants de la direction ce qu'on pensait de nos salaires.

Les syndicats appelaient à un débrayage pour l'équipe du matin et la journée, à Vénissieux et à l'usine Ponts de Saint-Priest. Nous nous sommes retrouvés à 400 pour partir en manifestation jusqu'au lieu de la réunion. Arrivés sur place, il y a bien eu un représentant de la direction

propositions de certains syndicalistes de se retirer de la salle pour laisser la « négociation » se poursuivre.

Finalement, un peu avant midi, les rangs des manifestants commençant à s'éclaircir, nous sommes sortis de la salle tout en promettant de revenir avec l'équipe du soir. Et comme il était l'heure de manger et que le restaurant du centre de formation se trouvait juste à côté, là aussi il n'y avait pas de raison de ne pas s'inviter à manger gratuitement.

Alors, même si nous n'étions pas suffisamment pour faire céder la direction, les travailleurs étaient contents d'avoir pu dire ce qu'ils avaient sur le cœur.

En équipe du soir l'affaire tourna court puisque nous avions à peine fait quelques cen-



Débrayage à Saint-Priest en mars 1999.

pour vouloir nous empêcher de rentrer dans la salle, mais la volonté des manifestants a été plus forte et nous nous sommes invités à la réunion. De nombreux travailleurs ont alors pu dire directement au DRH qu'on ne peut pas vivre avec des salaires de 6000 à 6500 F par mois pour les nouveaux embauchés, que certains intérimaires sont présents depuis des mois, voire des années, et que cette précarité ne peut pas continuer, que Renault a doublé ses bénéfices, à RVI l'année 2000 a été une année « exceptionnelle » (c'est la direction qui l'affirme) et qu'il faut donc augmenter les salaires.

Les représentants de la direction n'ont rien voulu annoncer devant les grévistes. Ils voulaient réserver l'annonce des augmentations pour 2001 uniquement aux représentants syndicaux. Mais ce n'était pas du goût des travailleurs présents, qui sont restés sur place pendant une heure et demie, malgré les

taines de mètres de manifestation pour retourner au lieu de la réunion que nous avons fait demi-tour en voyant que les représentants syndicaux la quittaient.

Le résultat de la réunion est une augmentation de 2 % en février et surtout la mise en place de primes « de performance collective » qui seront liées à la production, au présentisme, à la qualité et à la sécurité. Beaucoup de travailleurs voient bien le danger de ces primes.

De même, si la prime d'intéressement a triplé par rapport à l'année dernière pour atteindre 4000 F pour un ouvrier, les intérimaires ne la toucheront pas alors que certains ont travaillé toute l'année à RVI.

Alors, dès lundi 19 février, des réunions d'information syndicale devraient être organisées dans tous les bâtiments pour envisager une riposte.

Correspondant LO

HISPANO-SUIZA
Colombes et Bezons
(Ile-de-France)

QUATRE MOIS DE DÉBRAYAGES

Depuis la mi-octobre, les travailleurs d'Hispano (Groupe Snecma) font des débrayages à répétition plusieurs quarts d'heure par jour à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Sur l'ensemble des deux sites, où travaillent neuf cents personnes, environ deux cents débrayent, essentiellement en Fabrication et au Montage.

Leurs revendications portent sur les salaires. Précisément, les travailleurs réclament un rapprochement de leur salaire avec ceux de la Snecma. Par ailleurs ils se battent également pour l'embauche des ouvriers licenciés d'Hispano en 1992.

Les grévistes mènent une fois par semaine des actions à l'extérieur de l'usine : ils ont manifesté devant Dassault à Argenteuil ; ils ont envahi deux fois les ateliers de la Snecma Gennevilliers, où les ouvriers les ont chaleureusement reçus ; ils ont distribué des tracts à Colombes.

A l'usine, près de cinq cents personnes ont signé une pétition - dont des ingénieurs et de la maîtrise - pour que la direction d'Hispano ouvre des négociations.

En effet, dès le début du

conflit, la direction a fait la sourde oreille aux revendications salariales des travailleurs. C'est leur détermination qui lui a fait accepter de négocier, mais ses propositions ont été jugées si dérisoires par les grévistes qu'ils les ont rejetées.

Lors d'une nouvelle réunion, non seulement elle n'a rien lâché de nouveau, mais elle a lancé un ultimatum : deux heures pour accepter ses « propositions ». Les grévistes ne se sont pas laissés influencer par ce qui était un chantage. Elle a alors durci le ton en disant que, puisqu'elle avait fait des propositions, le conflit n'avait plus de raison d'être, menaçant même deux délégués de la CGT de licenciement pour une pseudo-bousculade. Cet acte de répression a déclenché beaucoup d'indignation. La direction n'a plus alors parlé que de deux et quatre jours de mise à pied. Les syndicats ont répondu à cette provocation en disant qu'ils projetaient de saisir les tribunaux.

Il faut dire que l'arrêt du conflit importe d'autant plus à la direction que les sociétés Snecma et Rolls-Royce la talonnent pour qu'elle fournisse les commandes de boî-

tiers d'engrenage. D'ailleurs Hispano utilise cette pression pour menacer de faire sortir la production ailleurs, à Villaroche, un autre site de la Snecma, et en Angleterre. Cela ne marche pas, d'autant plus que chacun sait, à l'usine, que le retard dans la production est en partie chronique, il est lié au manque de personnel.

La direction voudrait faire reprendre le travail avec le minimum de contrepartie. Elle a ainsi plusieurs fois proposé une prime de 2000 F à la reprise. Elle a échoué et elle continue de mettre la pression. Un médiateur a été nommé mais, en tout cas pour l'instant, elle ne veut rien savoir.

Hispano-Suiza a pourtant les moyens de payer.

D'après la revue *Le Nouvel Economiste*, pour l'année 1999, c'est Hispano qui a fait le plus de bénéfices par salarié : 34 % de mieux que Dassault Aviation qui vient juste derrière, et 80 % de mieux que la Snecma, qui est en 4^e position.

Face à une direction qui est bien décidée à continuer d'engranger les mêmes bénéfices pour elle-même et ses actionnaires, les grévistes d'Hispano n'ont pas l'intention de lâcher prise.

Un collectif pour la réembauche des licenciés de 1992

En mars 1992, Hispano Suiza a licencié quatre-vingt-cinq ouvriers de l'usine, prétextant une baisse de l'activité. A l'époque elle avait écrit noir sur blanc qu'ils auraient « une priorité de réemploi en cas de reprise de l'activité de l'entreprise ». Cette note au personnel avait été signée du chef du personnel de l'époque, aujourd'hui directeur en chef des Ressources Humaines de l'ensemble du groupe Snecma Moteurs. Donc a priori quelqu'un qui, à la place où il se trouve,

devrait disposer des moyens de faire respecter sa parole.

Il se trouve que les profits d'Hispano explosent actuellement et que, devant la charge nouvelle de travail, la direction s'est mise à recruter des dizaines de personnes. Un groupe de licenciés de 1992, une douzaine environ, se sont donc organisés depuis avril 2000 pour exiger leur réembauche. Organisés en collectif, ils interviennent régulièrement devant l'usine pour s'adresser aux travailleurs, être reçus par le directeur de

l'usine, par le DRH du groupe Snecma Moteurs, obtenir des articles dans la presse. La pression qu'ils exercent, la solidarité active des travailleurs d'Hispano, le soutien des syndicats de l'usine, ont déjà permis la réembauche de trois anciens de 1992.

Aujourd'hui, la réembauche de tous les licenciés de 1992 qui le demandent reste une importante revendication du mouvement que connaît actuellement Hispano.

LU - Danone
Ris-Orangis - Essonne

MÊME POUR LE PATRON

CE N'EST PAS TOUJOURS DU GÂTEAU...

Le 13 février huit représentants des quatre syndicats de Lu-Danone de l'usine de Ris-Orangis ont été reçus par Jean Glavany, le ministre de l'Agriculture, dont dépendent les industries agro-alimentaires.

L'entretien fut bref. Le ministre fit semblant de s'enquérir de la situation créée par les menaces sur l'emploi pesant sur la branche biscuits, laquelle ne fait pourtant guère de mystère... tous les médias en ayant largement rendu compte.

Un délégué l'interpella en ces termes: « Il y a eu Michelin, il y a Moulinex, Vivendi et Danone... les vagues de suppressions d'emplois se succèdent. Quelles mesures comptez-vous prendre pour les empêcher? Vous avez la majorité au Parlement, vous êtes au gouverne-

ment, qu'attendez-vous pour faire une loi interdisant les licenciements? »

Il lui fut répondu que « le gouvernement réfléchissait à la question, mais qu'il s'agissait d'un problème difficile... » Un autre délégué constata ironiquement: « Puisque de toute façon il semble que ce sont les patrons et Riboud qui commandent, il vaudrait mieux que ce soit eux qui se présentent aux suffrages des électeurs et que nous votions directement pour eux... »

Le lendemain mercredi 14 février le CCE devait se réunir pour se prononcer sur

la procédure de droit d'alerte, déposée depuis le 18 janvier dernier, laquelle impose à l'employeur de fournir ses éléments concernant la mise en œuvre d'un plan social et permet aux membres du comité d'entreprise de désigner un expert pour enquêter sur la situation réelle. Une assemblée générale préparatoire eut lieu à l'usine de Ris-Orangis le même jour à 10 heures. Il y fut décidé d'appeler toutes les usines du groupe à une nouvelle manifestation au siège, boulevard Haussmann, pour le 1er mars à 11 heures, et de lancer une pétition contre les licenciements.

Par ailleurs, le patron étant considéré comme responsable des débrayages qui se sont succédé depuis l'annonce de licenciements et de fermeture d'usines,

les délégués ont réclamé à la direction le paiement des heures de grève. Celle-ci y a répondu par un refus de principe mais n'a pas craint de proposer « une prime de 400 F à condition que le personnel soit prêt à faire un effort pour que l'objectif de production du premier semestre soit atteint ». Une réponse qui n'a pas manqué de soulever rires et sarcasmes. Il est vrai que la menace du plan social a déjà provoqué une perte de cent trente tonnes de production - pour une moyenne de deux mille tonnes par mois - et qu'avec de telles propositions, la direction n'est sûrement pas près de les récupérer...

Le jeudi 15 le personnel était appelé à un débrayage de deux heures dans toutes les usines du groupe, à l'ini-

tiative de la CGT, repris par tous les syndicats à Ris-Orangis. Ce fut l'occasion de faire le point sur les événements de la semaine et de reparler des perspectives de nouvelles actions. Lors de l'assemblée dans l'usine, des journalistes (Le Parisien et Clara, une revue féministe) étaient présents. Ce fut le prétexte d'une intervention de la direction pour leur demander de quitter les lieux. Celle-ci se fit en retour copieusement huer par les présents.

Les journalistes sont d'ailleurs restés jusqu'à ce que les travailleurs eux-mêmes décident de sortir, il faisait très beau et, banderole déployée, c'est joyeusement que le rassemblement s'est continué devant l'usine, renforcé au fur et à mesure par l'arrivée de l'équipe suivante.

CHLORALP
Pont-de-Claix - Isère

LA MOBILISATION A PAYÉ

Depuis 1997, l'usine Rhône Poulenc de Pont-de-Claix, près de Grenoble, a été divisée en six sociétés différentes, une septième est en cours de création, les effectifs ont fondu de cent personnes par an: il ne reste que mille trois cent salariés, alors que des records de production sont battus chaque année.

Chloralp, dont le repreneur américain Laroche est déjà en phase de règlement judiciaire aux Etats-Unis, regroupe deux cent trente salariés autour de la production de chlore et de soude en grande partie destinée aux ateliers des autres sociétés du site.

Depuis plusieurs années, la direction de cette société a lancé un nouveau plan de restructuration, avec à la clé la suppression de seize emplois en regroupant les salariés postés en 5x8 dans une salle de contrôle com-

mune aux deux ateliers du chlore.

Les cinquante-sept ouvriers qui travaillent en feu continu ont découvert peu à peu ce qui les attendait en matière de charges de travail supplémentaires, et les discussions allaient bon train. A une première réunion, il fut décidé d'appeler à une assemblée générale, avec le soutien des syndicats FOD (Front Ouvrier Démocratique) et CGT. Le vendredi 9 février, trente-six travailleurs répondaient à l'appel et votaient pour une augmentation de 800 F sur le salaire de base et le principe de la grève. Pendant le week-end, ils prenaient contact avec les absents. Le lundi 12, nous étions cette fois quarante-six à aller porter nos revendications chez le directeur. Celui-ci prétendit qu'il ne pouvait pas apporter la moindre réponse. Nous lui avons donné rendez-vous le lendemain: il était toujours aussi coincé.

Dans la foulée, toujours réunis en assemblée, la grève fut votée pour le jeudi 16 février à partir de 20 heures pour l'équipe de nuit, en demandant que la direction mette les installations à l'arrêt à partir de 10 heures du matin. En effet, il faut plus de 10 heures pour une telle opération, sur une installation classée « directive Seveso ».

Le jeudi matin, l'assemblée envahissait la salle de réunion où devait se tenir un CE extraordinaire: celui-ci fut annulé. La direction annonçait alors que le 1er mars une augmentation générale de 2% serait accordée à l'ensemble du personnel et que les installations ne seraient pas mises à l'arrêt. Il fut alors décidé de nous retrouver tous à 20 heures pour imposer l'arrêt.

Regroupés à ce moment-là, nous avons envahi les deux salles de contrôle et la procédure d'arrêt était lancée par les responsables, entraînant l'arrêt de la plupart des ateliers des autres sociétés du site. C'était la première fois depuis des années que nous étions assez forts pour imposer l'arrêt total des installations. Nous diffusions un tract au nom de l'assemblée générale s'adressant à tous les salariés du site, leur expliquant notre position.

Vendredi matin 17 février, alors que les installations étaient toujours en cours de mise en sécurité, la direction rencontrait les syndicats pour faire de nouvelles propositions: 200 F d'augmentation uniforme pour les deux cent trente salariés au 1er mars; 100 F de plus, à compter du

1er mars pour les grévistes et étalés jusqu'à la fin de l'année pour les autres; 200 F uniformes pour tous à partir du 1er octobre. Cela fait donc 500 F uniformes pour tous à la fin de l'année.

L'assemblée générale se réunit donc à nouveau et finalement vota pour reprendre la production, avec le sentiment d'avoir gagné. Gagné non seulement sur les salaires, mais aussi sur les liens qui se sont tissés entre les deux ateliers, entre les jeunes et les plus anciens, et d'avoir appris à décider démocratiquement, en votant toutes les décisions et surtout en les mettant en place nous-mêmes. Voilà un gage positif pour l'avenir.

Correspondant LO

Mines de Potasse d'Alsace
Région de Mulhouse-Haut-Rhin

LES MINEURS S'ADRESSENT UNE NOUVELLE FOIS AUX TRAVAILLEURS DE PEUGEOT

Comme tous les vendredis depuis maintenant plus d'un mois les mineurs des MPDA (Mines de Potasse d'Alsace) étaient en action le vendredi 16 février pour la défense de leur retraite.

Une partie d'entre eux, environ 200, risque avec la fermeture des mines de perdre leur droit à la retraite à 50 ans.

Comme le 26 janvier, à soixante voitures, à midi, ils ont fait une opération escargot sur l'autoroute qui traverse Mulhouse. Puis, arrivés sur la bretelle d'autoroute qui dessert une des deux portes de Peugeot, par laquelle passent deux à trois mille personnes de l'équipe d'après-midi, ils ont ralenti l'entrée de l'équipe en diffusant un tract et en prenant la parole dans une quarantaine de bus pour expliquer leur problème et souligner les intérêts communs qu'ils ont avec tous les travailleurs.

C'était donc la deuxième fois qu'ils réalisaient cette opération mais la première fois pour cette équipe. L'accueil était chaleureux, beaucoup de travailleurs de Peugeot disant que les mineurs ont bien raison et qu'il faudrait faire comme eux pour se faire respecter autant sur les retraites que sur tous les problèmes ouvriers. Par ailleurs, les mineurs étant restés un peu plus longtemps que la dernière fois devant l'en-

treprise, c'est toujours agréable d'arriver jusqu'à une heure en retard à cause d'une bonne discussion avec des ouvriers en lutte.

La production à l'usine a en effet démarré avec 15, 25 ou même 45 minutes de retard selon les endroits, et toute l'après-midi, les mineurs et les retraités étaient de toutes les conversations.

Le mardi 20 février, ce sont quatre cents mineurs qui ont cette fois fait grève toute la journée et qui sont allés chercher le directeur de la mine, lequel se serait discrètement éclipsé par une porte de secours, et qui à défaut sont allés interpellier le préfet. Mais à travers lui, le responsable est évidemment le gouvernement qui laisse les mineurs avec une retraite inférieure de 23 % aux autres régimes de retraite, ne donne une préretraite que de 60 % du revenu, jette les mineurs qui n'ont que vingt ans de mine à la rue, leur supprime leur droit à la retraite à 50 ans, et abandonne les veuves de mineurs avec seulement 3 200 F de rente mensuelle.

Correspondant LO

L'INSOUMIS

Juifs, Marocains et rebelles

d'Abraham Serfaty et Mikhaël Elbaz

«Les forces du changement sont là, les obstacles aussi. Mais une étape historique est franchie. Plus de chape de plomb sur le Maroc». Abraham Serfaty écrivait ces lignes en mai 2000, alors qu'il était revenu au Maroc après un exil de huit ans, exil qui avait suivi dix-sept années d'emprisonnement dans les geôles d'Hassan II pour son activité politique en tant qu'opposant au régime.

Le fils d'Hassan II et nouveau roi du Maroc, Mohamed VI, a fait en effet quelques gestes à l'égard de certains opposants comme Serfaty, qui non seulement a été autorisé à revenir au Maroc mais qui occupe désormais un poste de responsabilité technique dans l'Etat marocain puisqu'il a été nommé conseiller auprès de l'Office national marocain de recherches et d'exploitation pétrolières.

Toutefois, l'essentiel de ce livre a été écrit en exil, en 1996, et est constitué en majeure partie d'un dialogue avec Mikhaël Elbaz, anthropologue marocain, enseignant au Québec. Cela vaut au lecteur quelques pages rédigées dans un véritable jargon de spécialiste qui semble parfois peu soucieux de se faire largement comprendre, écrivant par exemple: «*Nous ne fûmes pas toujours alertes dans ce moment d'esthétisation de la parole et de déconstruction des textes, aux ruses grâce auxquelles les ethnologues ont défait leur monde, et le nôtre.*» C'est parfois assez cocasse, mais il faut se faire une raison et continuer, parce que le livre est intéressant.

En même temps qu'il retrace brièvement, à travers le parcours politique d'Abraham Serfaty, l'histoire des opposants au régime marocain, et en particulier celle des militants du Parti Communiste Marocain, le récit aborde les relations de la communauté juive marocaine, à laquelle appartiennent Serfaty et Elbaz, avec les régimes qui se sont succédé au Maroc depuis le début du 20^e siècle, ainsi qu'avec Israël et le sionisme, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les deux auteurs dénon-

cent la façon dont les militants sionistes ont recruté pour une immigration sans retour vers Israël jusque dans le fin fond des campagnes marocaines, faisant miroiter une autre vie à des familles paysannes. Seuls les jeunes, robustes, étaient sélectionnés et envoyés aux avant-postes dans les territoires palestiniens. Une fois arrivés en Israël, ils découvraient non pas l'idéal qui avait motivé leur départ, mais une vie encore plus difficile qu'au Maroc, avec de surcroît la ségrégation et le mépris à leur égard en tant que membres de la classe des pauvres, ouvriers et paysans, que les intégristes religieux juifs entendaient éduquer. Et Abraham Serfaty souligne le contraste entre cette situation de parias qui reste celle, en Israël, de bien des familles juives venues d'Afrique du Nord (ou d'autres régions d'Afrique), et celle de la communauté juive au Maroc. Elle n'est certes pas rose dans ce pays où, si «*la chape de plomb*» a été un peu soulevée pour la petite bourgeoisie intellectuelle, le poids de la misère écrase toujours l'immense majorité de la population laborieuse, dans les villes comme dans les campagnes. Mais les auteurs rapportent qu'au moins, cette situation n'est pas marquée du même rejet, véritable racisme, à l'égard de la communauté juive du pays.

Après les souvenirs de jeunesse et l'évocation de son père qui lui a transmis son hostilité au sionisme et un nationalisme résumé par la formule «*être juif marocain et lutter contre Israël*», Serfaty parle de son activité militante avec le PC marocain, à partir de 1949, lorsqu'il revint de France, où il fit des études d'ingénieur. Il parle des manifestations ouvrières de décembre 1952 à Casablanca, contre lesquelles la police française ouvrit le feu. L'Istiqlâl, le parti de l'indépendance, et le Parti Communiste Marocain furent alors interdits, les militants arrêtés et expulsés, dont Abraham Serfaty. De retour après l'indépendance, il fut de ceux qui crurent dans le nouveau régime et emboîtèrent le pas aux nationalistes appuyant Mohamed V, avant de prendre ses distances et de se retrouver de nouveau dans l'opposition, dans laquelle

il rencontra en particulier Mehdi Ben Barka. En tant qu'ingénieur, il fut employé à la direction des Mines de phosphates du sud marocain de 1956 à 1968, date à laquelle il fut renvoyé pour avoir pris la défense des mineurs grévistes. Il fut finalement arrêté en novembre 1974 et ne sortit de prison qu'en 1991.

Même si la forme du dialogue rend le récit un peu décousu, le livre fait comprendre l'évolution de Serfaty, qui finit par prendre ses distances vis-à-vis du stalinisme, tout en continuant à se revendiquer d'un nationalisme teinté de marxisme. Ce nationalisme le conduit aujourd'hui à



voir et à montrer dans le nouveau roi du Maroc, Mohamed VI, un espoir de solution pour la population du pays. Dans la conclusion de son récit, il écrit ainsi: «*Ici, ce Roi, Amir Al Mouminin et Roi des pauvres, peut, lui, faire barrage à l'islamisme car il symbolise cette justice sociale qui est le fondement même de l'islam, un fondement dont l'absence permettrait l'avancée islamiste*»... Pour un militant qui n'a jamais cessé, depuis l'âge de 18 ans, de se situer dans le camp des pauvres, des travailleurs, des exploités, et qui a payé si cher ses convictions et son activité, y compris ses prises de position laïques, c'est vraiment s'engager, et engager ceux qui lui font confiance, dans une voie sans issue.

Lucienne PLAIN

L'insoumis, Juifs, Marocains et rebelles, d'Abraham Serfaty et Mikhaël Elbaz. Editions Desclée de Brouwer, 293 pages, 128 francs.



Des salariés de Michelin Roanne manifestant en septembre 1999.

QUAND LE PARLEMENT EUROPÉEN FAIT DU SOCIAL... C'EST D'ABORD POUR LES PATRONS !

Il y avait un menu varié pour la séance plénière de février du Parlement européen : la reconstitution du stock de cabillaud en mer d'Irlande, les compléments alimentaires, la sécurité maritime, les véhicules à deux roues, trois roues et quatre roues (ici, de plus de huit places), l'avenir de la recherche scientifique, etc. Plusieurs textes plaidaient pour accélérer la privatisation des services publics (en même temps qu'ils dénonçaient le système actuel de retraites). Le clou de la semaine était une résolution à l'origine de laquelle on trouve le président de la commission «emploi et affaires sociales», Michel Rocard.

Les députées de Lutte Ouvrière avaient obtenu un temps de parole lors de la discussion qui a précédé cette résolution intéressante au premier chef les travailleurs et qui concernait ce que son rédacteur nomme pudiquement les « conséquences sociales des restructurations industrielles » c'est-à-dire, en langage moins diplomatique, les licenciements qui continuent à frapper les travailleurs de grands groupes industriels, qui regorgent pourtant d'argent, comme Danone, Michelin, Aventis, Bull, Alstom, Moulinex et bien d'autres. Dans la discussion, la commissaire en charge de l'Emploi et des Affaires sociales a d'ailleurs indiqué que dans la période récente, sur une durée d'un mois, 5 000 emplois ont disparu à la suite de rachats de sociétés.

Rien pour empêcher les licenciements dans les entreprises qui font des profits

La résolution n'entendait pas cependant « proposer la

moindre mesure contraignante » pour empêcher les licenciements. Armonie Bordes dans son intervention a dénoncé cette résolution : « Hors de l'interdiction de toute suppression d'emploi dans les grandes entreprises qui font du profit, le reste n'est que bavardage ». Elle a aussi affirmé la solidarité des députées Lutte Ouvrière avec « les travailleurs de ces entreprises qui luttent pour parer les coups qui leur sont portés », et qui ont « choisi la seule voie efficace dans cette économie où seule règne la loi de la jungle ».

Le texte de la résolution du Parlement était tellement anodin qu'il a été adopté aussi bien par une partie de la droite et de la gauche socialiste, des Verts et même du groupe de la GUE (c'est-à-dire les Partis Communistes et les Verts de gauche ; groupe auquel les députés LO et LCR sont techniquement associés) et cela alors que l'adoption au cours du vote de certains amendements, comme celui renforçant la liberté de décision du grand patronat, la rendait encore plus inacceptable.

La résolution prétendait ménager l'emploi en cas de fusions entre groupes capitalistes. Au bout du compte, elle ménagera... les patrons.

La presse a évoqué la directive sur la dissémination des OGM (organismes génétiquement modifiés) contre laquelle ont voté Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, les députées de Lutte Ouvrière. Elles ont expliqué qu'il ne s'agissait pas de « voter contre la recherche dans le domaine agricole ni contre les scientifiques effectuant ces recherches », se démarquant ainsi de ceux qui s'opposent aux OGM pour des raisons réactionnaires, mais d'en dénoncer la commercialisation future : « Ces recherches sont inévitablement utilisées par les trusts de l'agro-alimentaire dont ils renforcent d'ailleurs la domination sur l'agriculture ». Des trusts auxquels « nous ne faisons absolument pas confiance », ont-elles dit, car leur « action est exclusivement motivée par la recherche du profit maximum ». Toute l'affaire des farines animales a montré également que ces trusts agissent sans contrôle sérieux, ce que nous avons également dénoncé.

Droits des auteurs ou profit des éditeurs ?

Autre sujet qui a fait couler de l'encre : les droits d'auteur sur les supports type internet. Les trois députées Lutte Ouvrière ont estimé, tout en soutenant la défense des droits d'auteur, que

celle-ci sert aussi à masquer les intérêts des grandes entreprises d'édition de disques, de livres, de CD-rom, les patrons des médias et de l'internet qui prélèvent leurs profits sur les auteurs et au détriment des consommateurs, souvent tenus à l'écart de la culture par le coût des produits culturels. Elles ont donc voté pour les amendements en faveur des auteurs et du public, amendements dont certains leur avaient d'ailleurs été signalés par la CGT.

Parfois un compromis entre la droite et les socialistes prend l'eau

Une fois n'est pas coutume, on a vu capoter le rapport Bullman, qui réaffirmait pourtant une fois de plus les orientations économiques européennes, notamment imposer de plus en plus de privatisations au détriment des services publics. En effet, un amendement des libéraux exigeant plus encore de libéralisation de l'économie n'ayant pas été adopté, ceux-ci ont annoncé qu'en représailles ils ne voteraient pas ce rapport, à qui ces voix ont donc manqué. Au grand dam d'un rapporteur socialiste qui avait cherché depuis des mois, et cru trouver, un compromis avec la droite.

Echec également du rapport Ceyhun censé gommer les aspects les plus révoltants des initiatives françaises en matière de répression de l'immigration illégale pour en faire une politique d'immigration acceptable par l'ensemble des Etats membres. Ce rapport a fina-

lement buté sur les contradictions d'un monde politique habitué à manier la démagogie anti-immigrés en même temps qu'il satisfait les exigences du patronat en matière de main-d'oeuvre.

Les députées de Lutte Ouvrière avaient dénoncé ceux qui se contentent de « pointer du doigt les sordides trafiquants d'esclaves des temps modernes », pour « mieux laisser dans l'ombre ceux dont ils sont les agents recruteurs : grande industrie, géants du bâtiment et nombre de patrons de moindre envergure ». Elles avaient, bien entendu, voté les amendements atténuant ou supprimant le caractère répressif des propositions françaises.

Enfin, deux interventions sur l'Afrique, l'une sur la Guinée et l'autre sur la situation actuelle au Congo ont permis de prendre position contre ceux qui, à droite comme à gauche, se permettent de donner des leçons de démocratie aux différentes bandes armées qui opèrent dans la région en passant complètement sous silence les responsabilités, passées et présentes, des puissances impérialistes à commencer par celle de leur propre pays, dans une situation souvent tragique, et dont beaucoup de représentants « sont, aujourd'hui encore, mêlés à des réseaux, politiques ou affairistes, pour tirer profit de l'Afrique ».